

# ***VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ***

**Atteindre les objectifs nationaux au  
moyen d'une stratégie pancanadienne  
globale d'alphabétisation**

**Rapport soumis par le**

**Comité consultatif sur l'alphabétisation et les  
compétences essentielles**

**à la ministre d'État au Développement des ressources  
humaines**

**Ottawa, Ontario  
20 novembre 2005**

## Table des matières

RÉSUMÉ.....	3
INTRODUCTION .....	7
Le moment est venu d'agir .....	7
La nécessité de se doter d'une stratégie pancanadienne d'alphabétisation .....	8
L'alphabétisation est une question qui intéresse tout le gouvernement.....	10
LE VISAGE DE L'ALPHABÉTISATION AU CANADA.....	12
Comprendre l'alphabétisation .....	12
Portrait statistique de l'alphabétisation au Canada.....	14
Opinions au sujet de l'alphabétisation au Canada.....	18
La face cachée de l'alphabétisation.....	21
LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN ALPHABÉTISATION DU CANADA	22
Les résultats des consultations publiques .....	22
Propositions tirées du Plan d'action national d'alphabétisation .....	25
LA VISION – UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ .....	25
ÉTABLISSEMENT DES BUTS .....	27
La raison d'être de ces buts spécifiques.....	27
Explication des buts.....	28
Les buts exprimés en termes de population .....	29
LES PRINCIPES.....	31
Adopter une perspective générale de l'alphabétisation .....	31
Axer les services sur les besoins de l'apprenant .....	32
Rechercher des solutions à l'échelle des collectivités et appuyer les communautés d'apprentissage .....	33
Créer et soutenir des environnements propices à l'alphabétisation.....	34
Respecter la culture et la langue .....	35
Solliciter la participation des intervenants.....	35
Évaluer et présenter des rapports sur les résultats .....	35
OBJECTIFS STRATÉGIQUES : LES ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE .....	35
Réunir l'information essentielle.....	36
Développer et transférer le savoir (recherche)* .....	36
Mettre en place un Système d'apprentissage pour adultes de qualité* .....	36
Éliminer les obstacles à l'apprentissage et à l'inclusion sociale* .....	38
Accorder un financement amélioré et soutenu .....	39
Promouvoir les partenariats * .....	40
Développer l'alphabétisation en milieu de travail.....	41
Améliorer l'alphabétisation familiale.....	42
Sensibiliser davantage le public.....	44
Élaborer des accords de partenariat avec les provinces et les territoires .....	44
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	46
GLOSSAIRE DE TERMES ET D'ACRONYMES .....	49
MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF .....	50

## RÉSUMÉ

Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la ministre d'État au Développement des ressources humaines a mis sur pied un Comité consultatif ministériel sur l'alphabétisation et les compétences essentielles. Le mandat de ce dernier consistait à « conseiller la ministre d'État dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie globale de l'alphabétisation et des compétences essentielles ». Le Comité s'est réuni trois fois entre le 1<sup>er</sup> et le 18 novembre 2005. À sa troisième réunion, il a soumis ce rapport, dans lequel il demande au gouvernement fédéral d'assumer sur-le-champ un rôle de leadership dans l'élaboration d'une stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation.

### **Le rapport**

Le Comité fait valoir au début de son rapport que les arguments en faveur d'une stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation sont solides. Il décrit les origines de l'appel en faveur d'une stratégie pancanadienne, la réponse du gouvernement à cette recommandation et l'importance que revêt l'alphabétisation dans le programme du gouvernement. Il souligne que dans la récente Mise à jour économique et financière du 14 novembre 2005, le ministre des Finances a lancé un appel en faveur de l'élaboration d'une « stratégie nationale en matière d'alphabétisation, de concert avec les provinces et les territoires ».

Les auteurs du rapport expliquent ensuite l'importance que revêt l'alphabétisation pour la survie économique, politique, sociale et culturelle du Canada. Ils montrent la place importante qu'occupe l'alphabétisation dans le programme du gouvernement en donnant des exemples dans divers domaines : productivité économique, santé, justice, enrichissement des compétences professionnelles, programmes liés à l'Assurance-emploi, Cadre d'action à l'intention du Canada rural, Stratégie pour le Nord, Initiative pour les sans-abri, politique autochtone et politiques en matière d'immigration, d'asile et de réinstallation.

### **Le visage de l'alphabétisation au Canada**

Le rapport présente ensuite les résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA), selon laquelle 42 % des adultes en âge de travailler au Canada ont obtenu un score inférieur au niveau 3, qui correspond à la norme internationalement reconnue pour fonctionner efficacement dans la société et l'économie modernes. Entre 1994 et 2003, deux enquêtes internationales ont révélé que cette proportion de 42 % est demeurée inchangée, mais qu'en raison de la croissance démographique, le nombre de Canadiens en âge de travailler et qui sont faiblement alphabétisés est passé de 8 à 9 millions. En outre, le rapport brosse un portrait de la situation dans les mots utilisés par des adultes faiblement alphabétisés. Leurs récits concernant les difficultés et réussites qu'ils ont connues montrent que le Canada aura des chances de surmonter les défis en matière d'alphabétisation s'il arrive à lever les nombreux obstacles qui empêchent les gens, et tout particulièrement les adultes, d'acquérir les compétences requises.

## **Les outils nécessaires pour répondre aux besoins d'alphabétisation du Canada**

Le Comité a passé en revue l'information probante sur l'alphabétisation et les compétences essentielles, de même que les diverses solutions possibles. Il s'est penché sur les résultats des consultations menées auprès du milieu de l'alphabétisation, des communautés locales, des syndicats et des employeurs. On s'entend pour dire qu'il n'existe pas de panacée universelle qui permettrait de remédier au problème de l'alphabétisation au Canada et que les solutions requerront des investissements majeurs échelonnés sur une longue période de temps. Le Comité est arrivé à la conclusion que le gouvernement fédéral est bien placé pour assurer un leadership ancré dans des partenariats respectueux des champs de compétence des autres ordres de gouvernement.

## **La vision : « Vers un Canada pleinement alphabétisé »**

Affirmant que « le leadership requiert une vision », le Comité consultatif a recommandé que le gouvernement du Canada fasse reposer la Stratégie sur l'énoncé de vision suivant :

**Tous les Canadiens et les Canadiennes ont le droit d'acquérir le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles requis pour être en mesure de participer pleinement à la vie sociale, culturelle, économique et politique de notre pays. Toutes les personnes, quelle que soit leur situation, doivent avoir des chances égales d'acquérir, de perfectionner, de maintenir et d'améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture. L'alphabétisation constitue la base de l'apprentissage. Un engagement envers l'apprentissage tout au long de la vie mène à une société caractérisée par des gens, des familles, des communautés et des milieux de travail alphabétisés, sains et productifs.**

Cet énoncé confirme que l'alphabétisation constitue la fondation sur laquelle une société et une économie axées sur les connaissances construisent leur futur. Chacun, quel que soit sa situation, doit posséder les capacités de lecture et d'écriture requises pour acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour mener une vie réussie sur les plans social, culturel, économique et politique.

## **Établissement des buts**

Aucun but n'était fixé en 1994 quand la première ELCA a été effectuée. L'absence de but clair et de plan national adéquatement financé se reflète dans les résultats : au niveau global, rien n'a changé entre 1994 et 2003. Le Comité a donc déterminé ce à quoi pourraient ressembler des progrès dans la réalisation de la vision en établissant des objectifs clairs pour les dix prochaines années. On trouvera des détails à ce sujet dans le corps du texte. Si l'on se fonde sur des hypothèses de croissance démographique modérée, l'atteinte des buts suggérés par le Comité ferait reculer d'un million le nombre de personnes peu alphabétisées, tout en faisant augmenter de 3,1 millions le nombre de personnes se situant au-dessus du niveau 3. Si ces projections s'avèrent exactes, l'atteinte des objectifs pourrait faire augmenter le pourcentage de travailleurs aux niveaux 3, 4 et 5 à 65,9 %, et faire passer de 42 % à environ 34 % le pourcentage de personnes se classant en-dessous du niveau 3.

## LES PRINCIPES

Le Comité a proposé d'adopter sept principes pour orienter l'élaboration d'une Stratégie canadienne d'alphabétisation :

- Adopter une perspective générale de l'alphabétisation
- Mettre l'accent sur l'apprenant
- Rechercher des solutions à l'échelle des communautés et appuyer les communautés d'apprentissage
- Créer et soutenir des environnements propices à l'alphabétisation
- Respecter la culture et la langue
- Solliciter la participation des intervenants
- Mesurer les résultats et en rendre compte

## Objectifs stratégiques : les éléments d'une stratégie

Le Comité estime que les étapes qui suivent constituent les éléments essentiels de l'élaboration d'une Stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation. Elles sont énoncées à titre d'« objectifs stratégiques » et sont fondées sur les Principes proposés à la section précédente. Elles sont présentées dans l'ordre où elles devraient être réalisées, plutôt qu'en fonction du niveau de priorité.

- Réunir l'information essentielle
- Développer et transférer le savoir (recherche)
- Mettre en place un système d'apprentissage pour adultes de qualité
- Éliminer les obstacles à l'apprentissage et à l'inclusion sociale
- Accorder un financement amélioré et soutenu
- Promouvoir les partenariats
- Développer l'alphabétisation en milieu de travail
- Améliorer l'alphabétisation en milieu familial
- Sensibiliser davantage le public
- Élaborer des accords de partenariat avec les provinces et les territoires

## Conclusions et recommandations

Voici un sommaire des recommandations du Comité. On trouvera des recommandations plus détaillées dans le corps du rapport.

1. Le gouvernement du Canada devrait adopter l'énoncé de vision.
2. Le gouvernement fédéral devrait établir un ensemble d'objectifs mesurables et réalisables pour les dix premières années de la Stratégie pancanadienne d'alphabétisation.
3. On devrait adopter un ensemble de principes pour orienter l'élaboration de la Stratégie.
4. Le gouvernement fédéral devrait négocier des « accords d'alphabétisation » bilatéraux avec chacune des provinces et chacun des territoires, en fonction des propositions exposées dans le rapport.
5. Le gouvernement fédéral devrait renforcer et élargir le rôle du Secrétariat national à l'alphabétisation.

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

6. Le gouvernement fédéral devrait mettre de l'avant les principes et les pratiques d'alphabétisation dont il fait la promotion dans son propre milieu de travail et par des communications claires avec le public.
7. Le gouvernement fédéral devrait investir dans la mise en œuvre directe des programmes d'alphabétisation.
8. Par le biais de ces accords, le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces et les territoires à la mise sur pied d'un système cohérent d'apprentissage pour les adultes à l'échelle nationale.
9. Les accords devraient prévoir un financement global, stable et durable pour l'exécution à long terme des programmes d'alphabétisation pour garantir l'atteinte des objectifs mentionnés précédemment.
10. Les accords devraient être conçus de manière à encourager et à soutenir l'élaboration de plans d'action et d'activités communautaires en alphabétisation qui soient axés sur les communautés ou mis en œuvre à l'échelle locale, ainsi que des activités communautaires qui favorisent la mise en place d'environnements propices à l'alphabétisation dans les familles, les communautés et les milieux de travail.
11. Les accords devraient être conçus de manière à favoriser une action horizontale dans tous les ordres de gouvernement de façon que les questions d'alphabétisation qui touchent les groupes cibles puissent être abordées de façon holistique, sans qu'il y ait de conflits entre les différentes administrations et les différents programmes.
12. Les besoins en alphabétisation et en formation linguistique des immigrants au Canada devraient constituer une priorité importante dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation.
13. Le Comité suggère la création d'un Comité parlementaire permanent sur l'alphabétisation et les compétences essentielles.
14. Le Comité suggère la nomination d'un ministre responsable de l'alphabétisation et des compétences essentielles, par la création d'un poste permanent au conseil des ministres.
15. Le ministre responsable de l'alphabétisation devrait établir un Comité consultatif pancanadien de l'alphabétisation, en le dotant des ressources et capacités requises pour faire de la recherche, suivre les progrès et s'adjoindre la participation de nouveaux partenaires pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie.

## Rapport du Comité consultatif

### INTRODUCTION

#### Le moment est venu d'agir

« Vers un Canada pleinement alphabétisé » est le titre que le Comité consultatif a adopté pour son rapport. Il exprime en termes clairs la principale recommandation du Comité. Le gouvernement du Canada, en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, devrait s'engager à atteindre un taux d'alphabétisation de 100 p. 100 en adoptant, en mettant en œuvre et en promouvant une stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation.

Le présent document soutient qu'un leadership fort et bien ciblé est nécessaire pour relever les défis du Canada en matière d'alphabétisation. Seules des mesures énergiques serviront les intérêts économiques, culturels et politiques de tous les habitants du Canada, quelle que soit leur condition.

Les gouvernements savent qu'une société alphabétisée et engagée bénéficie d'avantages sociaux et économiques qui enrichissent les particuliers, les familles et les collectivités, ainsi que l'économie dont dépend leur prospérité. L'alphabétisme permet d'accroître la productivité.

Mais notre pays n'est pas complètement alphabétisé. Même si nous profitons des avantages d'une société et d'une économie axées sur le savoir, ces deux piliers reposent sur des fondations faibles.

Le 9 novembre 2005, Statistique Canada a publié les résultats initiaux de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA), les résultats canadiens tirés de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* (ELCA) ayant été dévoilés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en mai dernier. Statistique Canada rapporte que chez les adultes âgés de 16 à 65 ans, environ 9 millions de personnes, ou 42 p. 100, ont obtenu un score inférieur au niveau minimal pour fonctionner efficacement dans une économie et une société fondées sur le savoir<sup>1</sup>. La proportion de la population adulte en âge de travailler, et qui présente un faible niveau d'alphabétisation est demeurée exactement la même qu'en 1994.

Ces statistiques stagnantes cachent le fait que compte tenu de la croissance de la population, il y a aujourd'hui au Canada, par rapport à il y a dix ans, près de 1 million de personnes de plus qui ont un faible niveau d'alphabétisation. Lorsqu'on inclut aussi les personnes âgées de 66 ans et plus, la proportion de la population peu alphabétisée augmente à 48 p. 100, soit près de 12 millions de personnes âgées de 16 ans et plus.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada, *Le Quotidien*, édition du 9 novembre 2005, « L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes », consulter : <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/051109/q051109a.htm>

Ces résultats devraient sonner l'alarme pour tous les parlementaires. Ces statistiques ont des répercussions énormes sur la capacité de millions de salariés de procurer à leur famille la qualité de vie qui est devenue la norme pour les Canadiens. Même si le gouvernement du Canada a un plan d'action pour la prospérité et la compétitivité, et que les ressources humaines sont une priorité nationale, le faible niveau d'alphabétisation d'une proportion aussi importante de la population en âge de travailler met en péril l'avancement de ces priorités nationales. Voilà de bonnes raisons pour que le gouvernement fédéral agisse dès aujourd'hui.

Pour dire les choses comme elles sont, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont en perte de vitesse, de façon générale, dans le dossier de l'alphabétisation. On a lancé des initiatives isolées en Colombie-Britannique et au Québec, par exemple, mais on n'élabore pas d'approche intégrée globale pour régler la crise de l'alphabétisation au Canada.

Le Comité propose plusieurs mesures audacieuses. La première consiste à établir une vision claire pour l'avenir de l'alphabétisation au Canada. La deuxième est de fixer des objectifs clairs pour accroître les compétences en lecture et en écriture. La troisième vise à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action décennal, en collaboration avec les provinces et les territoires, pour atteindre des objectifs fondés sur des principes solides et des résultats réalistes. Enfin, on doit se doter de moyens pour mesurer et évaluer les résultats et en rendre compte.

### **La nécessité de se doter d'une stratégie pancanadienne d'alphabétisation**

Le 14 novembre 2005, le ministre des Finances a présenté sa mise à jour économique et financière. Dans sa déclaration, il décrit un certain nombre d'orientations politiques générales, notamment la nécessité d'« accroître les compétences de la main-d'œuvre canadienne de calibre mondial ». Il a déclaré que le gouvernement s'était engagé à :

*« favoriser une culture axée sur l'acquisition de compétences et l'apprentissage permanent en collaborant avec les entreprises, les syndicats et les partenaires provinciaux pour accroître le perfectionnement des compétences en milieu de travail – y compris les compétences essentielles et l'apprentissage. ».*

Une des deux « mesures politiques » proposées en rapport avec cette orientation politique particulière consiste en l'élaboration d'une « stratégie nationale en matière d'alphabétisation, de concert avec les provinces et les territoires ».

La déclaration du ministre a été très bien accueillie, faisant écho au Rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées intitulé « Accroître l'alphabétisation des adultes : La nécessité d'une action pancanadienne<sup>2</sup> », qui exhorte à adopter une stratégie nationale globale d'alphabétisation. Le Rapport recommande également que le

---

<sup>2</sup> Rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, *Accroître l'alphabétisation des adultes : La nécessité d'une action pancanadienne*, juin 2003.

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

gouvernement fédéral favorise la collaboration dans tous les ministères fédéraux pour assurer la cohérence de ses politiques en matière d'alphabétisation.

En 2003, le gouvernement du Canada a répondu au Rapport du Comité permanent, en déclarant ce qui suit :

*« Faire participer les partenaires aux discussions et aux travaux, desquels pourrait découler une stratégie pancanadienne sur l'alphabétisation et [...] « élaborer une politique cohérente en alphabétisation pour tous les ministères du gouvernement du Canada, y compris l'établissement d'objectifs précis, l'examen des politiques et des programmes [...] et l'établissement de mécanismes de reddition des comptes<sup>3</sup>. »*

Le budget fédéral de 2005 était intitulé *Respecter ses engagements : Forger une économie productive et durable*. Le titre du Budget faisait référence à un certain nombre d'orientations définies par le gouvernement dans son Discours du Trône d'octobre 2004. Dans le Discours du Trône, le gouvernement s'engageait à souscrire à « une stratégie en cinq points pour rendre notre économie durable et encore plus compétitive sur la scène internationale ». Le Discours du Trône proposait la création d'une « nouvelle Stratégie des compétences en milieu de travail conçue pour améliorer les régimes d'apprentissage, favoriser l'alphabétisation et rehausser d'autres aptitudes professionnelles »<sup>4</sup>.

Dans ce contexte, les documents budgétaires indiquent que le gouvernement fédéral s'engage à collaborer avec les provinces et les territoires pour élaborer « une stratégie complète » à l'appui de l'alphabétisation et des compétences essentielles :

*« Le Canada possède un taux très élevé de participation aux études postsecondaires. Toutefois, un nombre relativement élevé de Canadiens en âge de travailler n'ont pas les connaissances nécessaires en lecture et en écriture pour réussir dans une économie axée sur le savoir. Compte tenu de l'importance que revêt l'accroissement du niveau d'alphabétisation des Canadiens, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences travaillera de concert avec les provinces, les territoires et les intervenants à l'élaboration d'une stratégie détaillée axée sur le développement de l'alphabétisation et des compétences essentielles. Comme mesure initiale, le budget consacre 30 millions de dollars sur trois ans à l'amélioration de la capacité du Secrétariat national à l'alphabétisation d'établir de nouveaux partenariats avec les provinces, les territoires, le milieu des affaires et les syndicats pour favoriser la sensibilisation et la participation aux enjeux relatifs à l'alphabétisation et pour promouvoir l'apprentissage en milieu de travail »<sup>5</sup>.*

Malgré l'annonce de ces mesures positives, on ne dispose toujours pas d'une stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation. Le Comité consultatif reconnaît que le gouvernement fédéral a affecté des ressources supplémentaires pour

---

<sup>3</sup> Réponse du gouvernement du Canada au rapport intitulé *Accroître l'alphabétisation des adultes : La nécessité d'une action pancanadienne*, Imprimeur de la Reine, 2003, n° de catalogue SP-598-11-03, page 11.

<sup>4</sup> Discours du Trône, 38<sup>e</sup> Parlement, 5 octobre 2004, voir <http://www.pm.gc.ca/fra/sft-ddt.asp>

<sup>5</sup> Renseignements supplémentaires et Avis de motions de voies et moyens, *Le Plan budgétaire de 2005*, ministère des Finances, 2005, p. 123.

l'alphabétisation dans le dernier budget. La somme de 30 millions de dollars allouée au Secrétariat national à l'alphabétisation (5 millions de dollars en 2005-2006, 10 millions de dollars en 2006-2007 et 15 millions de dollars en 2007-2008) s'ajoute aux 30 millions de dollars annuels que reçoit actuellement le Secrétariat.

Bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, ce n'est qu'un pas. La voie menant à une société pleinement alphabétisée sera longue. Le Canada est au début d'une marche difficile comme l'explique ce document. C'est pourquoi le Comité consultatif croit que le gouvernement fédéral doit honorer son engagement à l'égard de l'élaboration d'une stratégie pancanadienne d'alphabétisation en prenant des mesures dès maintenant.

### **L'alphabétisation est une question qui intéresse tout le gouvernement**

L'autre principale recommandation du Comité permanent consiste à adopter une perspective horizontale des liens entre l'alphabétisation et les divers dossiers et priorités du gouvernement. Le Comité permanent a recommandé de tenir compte de l'alphabétisation dans l'élaboration des politiques gouvernementales, car l'alphabétisation peut être un facteur bénéfique pour l'élaboration de politiques efficaces concernant un grand nombre de questions sociales et économiques. De plus, les décisions prises dans d'autres domaines peuvent influencer l'alphabétisation de façon positive ou négative, soit directement ou indirectement<sup>6</sup>. Il s'agit d'une réalisation importante pour les gouvernements à tous les échelons. Pour illustrer ce propos, une personne a déclaré ce qui suit à la ministre d'État pendant sa tournée de consultation : « [...] nous devons non seulement accroître l'alphabétisation pour réduire la pauvreté, mais également réduire la pauvreté pour accroître l'alphabétisation ».

Beaucoup de domaines de politique sont sensibles aux problèmes d'alphabétisation et se prêtent bien à un examen dans l'optique de l'alphabétisation. L'administration de la justice en est un exemple. Le 10 novembre 2005, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont annoncé le renouvellement de la **Stratégie nationale pour la prévention du crime** pour examiner les causes profondes du crime. Le niveau d'alphabétisation de la population carcérale du Canada est inférieur à celui de la population en général<sup>7</sup>. L'alphabétisation jouerait donc un rôle dans la prévention du crime et la réadaptation des détenus.

De la même façon, l'alphabétisation et les soins de santé sont interreliés. Dans le document intitulé *La santé pour tous : Plan d'ensemble pour la promotion de la santé*, on indique ce qui suit : « Dans les groupes de personnes défavorisées, l'espérance de vie est beaucoup moindre, la santé plus pauvre et l'invalidité plus fréquente que chez le Canadien moyen. » Santé Canada a défini l'alphabétisation comme étant un déterminant de la santé, et des compétences en lecture et en écriture sont essentielles pour comprendre l'information sur la prévention des maladies, l'utilisation des médicaments et les éléments d'une saine alimentation.

---

<sup>6</sup> Statistique Canada et OCDE, *Littératie et Société du Savoir*, Ottawa et Paris, 1997, p. 117.

<sup>7</sup> *Accroître l'alphabétisation des adultes : La nécessité d'une action pancanadienne*,. Rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées (Ottawa : Communication Canada - Édition, 2003), p. 58.

Sans vouloir fournir une liste exhaustive, le Comité a relevé d'autres exemples de politiques, programmes ou initiatives du gouvernement fédéral qui concernent l'alphabétisation. Ils illustrent la nécessité d'une coordination horizontale.

Un programme central du plan d'action du Canada pour **la prospérité et la compétitivité** est le transfert des compétences et des connaissances aux travailleurs des entreprises canadiennes, grandes et petites. Un programme économique doit être axé sur l'amélioration des compétences en lecture et en écriture de la main-d'œuvre pour que celle-ci soit prête à apprendre, à être formée ainsi qu'à utiliser et à appliquer des nouvelles connaissances. La transférabilité des compétences est essentielle, non seulement pour le travailleur, mais aussi pour accroître la productivité des entreprises et du pays. Les stratégies ne peuvent pas simplement porter sur les travailleurs très instruits. Des initiatives comme la **Stratégie des compétences en milieu de travail** et le **Programme d'assurance-emploi** doivent mettre davantage l'accent sur le renforcement des compétences en lecture et en écriture.

Des hypothèses au sujet d'une population hautement alphabétisée sous-tendent le **Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural**. Dans ce cadre, la vision qu'on entretient est que les citoyens et les collectivités tirent des avantages d'une économie et d'une société mondiales axées sur le savoir et qu'ils peuvent prendre des décisions éclairées au sujet de leur avenir. Beaucoup de collectivités rurales et éloignées sont moins alphabétisées que les collectivités urbaines. Les objectifs du Cadre ne peuvent être atteints à moins que les besoins en alphabétisation de ces collectivités soient comblés.

De la même façon, la **Stratégie pour le Nord**, élaborée par les gouvernements fédéral, territoriaux et autochtones avec les habitants du Nord, est fondée sur une approche axée sur les gens et la communauté. La Stratégie est conçue pour soutenir le développement économique et communautaire fondé sur la capacité humaine que constituent les habitants du Nord. L'alphabétisation est un élément essentiel.

Le **Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)** est une initiative fédérale, provinciale et territoriale qui comporte cinq volets : la gestion des risques de l'entreprise; la salubrité et la qualité des aliments; la science et l'innovation; l'environnement et le renouveau. De solides compétences en lecture et en écriture seront nécessaires pour relancer l'économie de ce secteur, renforcer les collectivités et les entreprises agricoles, et garantir la sécurité du public élargi.

Même si beaucoup de raisons expliquent l'itinérance de nombreux Canadiens, le faible niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles constitue un obstacle important à l'amélioration du sort de nombreux itinérants. L'**Initiative nationale pour les sans-abri**, qui préconise des solutions à caractère communautaire, a comme pivot l'accroissement du niveau d'alphabétisation.

La **stratégie visant à assurer la sécurité des Canadiens** invite les particuliers à faire preuve de vigilance pour assurer la sécurité publique et à se préparer en cas d'urgence. Cette stratégie suppose que tous les Canadiens sont capables d'utiliser des documents écrits de nature complexe pour élaborer leur propre plan d'action,

intervenir en cas d'urgence et s'occuper de personnes blessées, entre autres objectifs. L'alphabetisation est un volet essentiel de ce type d'autosuffisance.

Le **cadre de la Stratégie sur le syndrome d'alcoolisme foetal et les Effets de l'alcoolisme foetal (SAF/EAF)** pour les Premières nations et les Inuits vise à tenir compte de l'alphabetisation dans les stratégies de renforcement des capacités à leur intention ainsi que du SAF/EAF dans la conception et la prestation de programmes d'alphabetisation.

Dernièrement, des données sur la performance du Canada en matière de littératie, tirées de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA)*, dévoilées par Statistique Canada révèlent que le niveau d'alphabetisation des immigrants est beaucoup plus faible, en moyenne, que celui de la population totale. Cela ne signifie pas que les immigrants ont de faibles capacités de lecture et d'écritures dans leur langue maternelle, mais plutôt qu'ils pourraient avoir besoin d'aide pour acquérir des compétences en français ou en anglais afin de participer pleinement à notre société et économie.

Il est essentiel que les **programmes et politiques du Canada en matière d'immigration et de protection des réfugiés ainsi que d'établissement** soutiennent la prestation de programmes d'alphabetisation pour les personnes d'affaires immigrantes, les travailleurs qualifiés immigrants et les immigrants de la catégorie du regroupement familial. De plus, les programmes de langues et d'établissement ont dans le passé privilégié les premiers titulaires de revenus au détriment des autres membres de la famille. Beaucoup d'immigrants établis depuis longtemps n'ont pas eu accès à des programmes linguistiques pour accroître leur participation à la société en général. En fait, bon nombre éprouvent des difficultés de lecture et d'écriture dans leur langue maternelle qui nuisent encore davantage à l'apprentissage de l'anglais ou du français. S'ils ne parlent pas une des langues officielles, ils ne sont pas admissibles à la citoyenneté. Sur les plans social et économique, cela est inéquitable. Avec l'annonce des plans pour augmenter l'immigration, ces défis seront encore plus importants pour le pays.

Ces exemples illustrent l'importance d'une politique sur l'alphabetisation pour le gouvernement du Canada. Tout comme on doit prendre l'initiative d'élaborer une stratégie pancanadienne d'alphabetisation, le gouvernement fédéral doit également prendre des mesures pour intégrer davantage l'alphabetisation dans les politiques et programmes de tous les ministères et organismes.

### LE VISAGE DE L'ALPHABÉTISATION AU CANADA

Cette section du rapport du Comité commence par décrire ce que le Comité entend par alphabetisation dans une société et une économie modernes. On présente ensuite les statistiques les plus récentes sur les niveaux d'alphabetisation au Canada. Puis, on présente le vrai visage de l'alphabetisation au Canada au moyen de témoignages de personnes qui ont éprouvé des difficultés de lecture et d'écriture en tant qu'adultes. Enfin, on examine un certain nombre d'obstacles qui empêchent les personnes peu alphabetisées de suivre une formation pour améliorer leurs compétences en lecture et en écriture.

#### Comprendre l'alphabetisation

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

Dans sa forme la plus fondamentale, l'alphabétisation, c'est apprendre à lire et à écrire (des textes et des chiffres), lire et écrire afin d'apprendre ainsi que développer ces compétences et les utiliser efficacement pour combler des besoins de base<sup>8</sup>. Les définitions de l'alphabétisation font généralement référence aux compétences utilisées quotidiennement ou à celles qui permettent à une personne de fonctionner efficacement dans la société.

Les types de compétences nécessaires dans les sociétés et économies du monde entier changent continuellement. La mondialisation de l'économie, les progrès de la technologie de l'information et des communications, et le passage à des sociétés axées sur le savoir offrent de nouvelles possibilités pour certains, mais malheureusement, pour d'autres, ils peuvent signifier l'exclusion, même dans notre propre société<sup>9</sup>. Les mutations que connaît le monde nous ont contraints à repenser ce que nous entendons par alphabétisme.

Par conséquent, les idées sur la manière de définir ce terme se sont élargies - par rapport à la notion restrictive de faculté de lire et d'écrire - pour intégrer les notions de calcul élémentaires et l'application des connaissances à la résolution de problèmes. Cette nouvelle conception forme la base de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* (ELCA). L'approche de l'ELCA permet d'évaluer les progrès du Canada par rapport à des points de référence internationaux. De telles enquêtes sont importantes, et le Canada devrait continuer de les soutenir.

Le fait est que le Comité reconnaît que les compétences en lecture et en écriture fluctuent et qu'elles continueront d'évoluer. Les gens acquièrent et utilisent des compétences en lecture et en écriture pour différentes raisons dans différentes situations. Beaucoup d'approches de l'alphabétisation sont intégrées dans des processus sociaux, politiques et culturels, des circonstances personnelles et des structures socio-économiques<sup>10</sup>.

Plutôt que de considérer l'alphabétisation comme une série fixe de compétences génériques et techniques (comme pour l'alphabétisation de base), l'UNESCO a adopté le concept « d'alphabétisation plurielle », qui tient compte des dimensions sociales changeantes de l'acquisition de l'alphabétisation, de son enrichissement continu et de ses nouvelles utilisations. Elle souligne le fait que l'alphabétisation n'est pas uniforme, mais culturellement et linguistiquement diversifiée. La preuve en est l'existence de différents scripts ou alphabets, différentes langues, différents registres et genres, inscrits dans différents processus sociaux, lesquels changent selon l'époque et le lieu<sup>11</sup>.

Cette conception de l'alphabétisation en tant que série de compétences en évolution n'est pas abstraite. Elle est, en fait, très concrète. Le Comité estime que cette conception plurielle de l'alphabétisation est importante pour le Canada en raison de la diversité de notre mélange linguistique et culturel. Nous avons

---

<sup>8</sup> Conseil international d'éducation des adultes, *Agenda For the Future: Six Years Later*, présentation à la CONFINTEA+6, Conférence de suivi de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes tenue à Bangkok, Thaïlande du 8 au 11 septembre 2003.

<sup>9</sup> Denise Lievesley et Albert Motivans, *L'alphabétisation prise au sérieux*, (Paris : Institut de statistique de l'UNESCO, 2000) <http://www.ius.unesco.org>.

<sup>10</sup> Document d'orientation du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, *Literacy-Multiple Meanings and Dimensions*, (non publié), p. 2-3.

<sup>11</sup> *Ibid.* P. 8.

deux langues officielles, une politique officielle de multiculturalisme (incluant la promotion des « langues ancestrales ») et 641 collectivités autochtones composées de 52 groupes culturels autochtones parlant une cinquantaine de langues, dont beaucoup sont soumises à des pressions ou menacées d'extinction<sup>12</sup>. En outre, les Inuits possèdent plusieurs dialectes à l'intérieur de la langue commune, l'inuktitut, et les Métis parlent diverses langues des Premières nations comme le cri, l'ojibwa et le chipewyan, mais également le michif, une langue issue du croisement des races<sup>13</sup>.

**Reconnaître que l'alphabétisation est propre à la culture et liée à la société est par conséquent important pour le Canada si nous voulons augmenter nos taux d'alphabétisation. On pourrait alléguer que le Canada est un des premiers pays au monde où l'on trouve une « alphabétisation plurielle », que les Canadiens en soient conscients ou non.**

### Portrait statistique de l'alphabétisation au Canada

La nécessité de se doter d'une stratégie pancanadienne d'alphabétisation est amplement démontrée dans les résultats de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, qui viennent juste d'être publiés. Le portrait qu'on brosse de l'alphabétisation au Canada démontre l'urgence de la situation.

Pour replacer les choses dans leur contexte, l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, entreprise au Canada en 1994, a révélé qu'un nombre important d'adultes canadiens (âgés de 16 à 65 ans) étaient peu alphabétisés. L'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* a examiné trois formes d'alphabétisation :<sup>14</sup>

- *Capacités de lecture à l'égard de textes suivis* – : connaissances et capacités nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des textes tels que des éditoriaux, des nouvelles, des poèmes et des ouvrages de fiction;
- *Capacités de lecture à l'égard de textes schématiques* : connaissances et capacités nécessaires pour repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes, notamment les demandes d'emploi, les formulaires de paie, les horaires de transport, les cartes routières, les tableaux et les graphiques.
- *Capacités de lectures à l'égard de textes au contenu quantitatif* : connaissances et capacités nécessaires pour appliquer des opérations arithmétiques, isolément ou en séquence, à des chiffres inclus dans des documents imprimés, comme établir le solde d'un compte de chèques, calculer un pourcentage de pourboire, remplir un bon de commande

---

<sup>12</sup> *Accroître l'alphabétisation des adultes : La nécessité d'une action pancanadienne*, Rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées (Ottawa : Communication Canada - Édition, 2003), p. 8.

<sup>13</sup> Commission royale sur les peuples autochtones. *À l'aube d'un rapprochement*, volume 1, chapitre 2, Introduction.

<sup>14</sup> Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada. *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Ottawa, 1996, p. 10-11.

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

ou calculer le montant d'intérêt sur un prêt à partir d'une annonce publicitaire.

On a élaboré une échelle numérique, allant de 0 à 500, pour chaque type d'alphabétisation. On a défini cinq niveaux de compétence pour chaque forme d'alphabétisation. Le niveau 1 est le plus faible (0-225), suivi du niveau 2 (226-275), du niveau 3 (276-325), du niveau 4 (326-375) et du niveau 5, le plus élevé, (376-500).

Le niveau 3 (276-325) est le niveau minimal requis pour pouvoir fonctionner efficacement dans une société et une économie modernes selon l'OCDE et Statistique Canada.

Le 11 mai 2005, on a dévoilé les résultats de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* (ELCA). Le rapport présente un ensemble initial de constatations qui couvrent le Canada, les Bermudes, l'Italie, la Norvège, la Suisse, les États-Unis et l'État mexicain de Nuevo Leon.

En 2003, plus de 23 000 Canadiens ont été évalués en fonction de quatre échelles : compréhension de textes suivis, compréhension de textes schématiques, numératie et résolution de problèmes. Les échelles de compréhension de textes suivis et de compréhension de textes schématiques sont demeurées inchangées par rapport à l'enquête réalisée en 1994 et elles sont comparables; par conséquent, on peut mesurer les progrès. Toutefois, on a remanié l'ancienne échelle quantitative pour la rendre plus fiable et on l'a renommée « Numératie ». Par conséquent, on ne peut pas comparer directement les résultats obtenus en numératie avec ceux de 1994. De plus, on a créé une nouvelle échelle appelée « Résolution de problèmes ». Comme elle est nouvelle, on ne peut pas faire de comparaison avec les résultats de 1994.

L'ELCA a observé que le résultat moyen des Canadiens en littératie n'a pas considérablement changé au cours de la période de neuf ans qui sépare cette enquête de la dernière enquête menée en 1994. Sur l'échelle de la compréhension de textes suivis, en 1994, le résultat moyen était de 278,8, et en 2003, il était de 280,8, une différence de deux points. En 1994, 42 p. 100 de la population adulte en âge de travailler avait obtenu un score inférieur au niveau 3 en compréhension de textes suivis, ce qui est inférieur à la norme internationale. En 2003, le pourcentage de la population se situant sous ce niveau est demeuré le même.

En 1994, cependant, 42 p. 100 de la population équivalait à environ 8 millions de Canadiens; en 2003, ce pourcentage représente près de 9 millions de Canadiens en raison de la croissance de la population. Trois provinces, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, comptent, au total, 7 millions de personnes peu alphabétisées sur les 9 millions recensées.

Dans l'ensemble, 58 p. 100 de la population totale se situe au niveau 3 ou supérieur pour ce qui est de la compréhension de textes schématiques. Ces personnes satisfont à la norme internationale ou la dépassent. Si on examine uniquement les personnes qui travaillent, ce pourcentage passe à environ 62 p. 100. Il s'agit d'une base solide sur laquelle s'appuyer, comme nous l'expliquerons plus loin.

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

Par contre, plus de la moitié des Canadiens au chômage ont obtenu des scores inférieurs au niveau 3. Parallèlement, près de 15 p. 100 des Canadiens, soit environ un adulte en âge de travailler sur sept, a obtenu un score se situant entre 1 et 225, le niveau le plus bas. Il s'agit d'une légère diminution de 2 p. 100 par rapport à 1994, ce qui n'est pas significatif sur le plan statistique. En termes de population, cela signifie que 3,1 millions de Canadiens âgés de 16 à 65 ans ont des difficultés à lire des documents imprimés et qu'ils s'identifient probablement comme étant des personnes qui ont du mal à lire.

Il y a cependant de bonnes nouvelles quand on compare les résultats de l'enquête :

- Les scores moyens obtenus en compréhension de textes suivis et de textes schématisés des Canadiens se situent au niveau 3, c'est-à-dire 280,9 et 286,6 respectivement.
- On a observé un changement positif notable dans les scores moyens parmi les 5 p. 100 d'adultes se situant au niveau 1.
- Les scores moyens en compréhension de textes suivis du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse étaient les mêmes que ceux obtenus par la Norvège et les Bermudes, les pays ayant obtenu les meilleurs résultats en 2003.
- Les scores moyens en *littératie* de toutes les provinces se situaient au niveau 3, sauf ceux du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Terre Neuve et Labrador et du Nunavut. Les scores moyens en *numératie* de toutes les provinces se situaient au niveau 3, sauf ceux du Nouveau-Brunswick, de Terre Neuve et Labrador et du Nunavut.
- Le Québec a augmenté ses scores moyens en compréhension de textes suivis; ils sont passés de 264,1 à 275,3, une augmentation de 11,3 points par rapport à 1994. Cette hausse est significative sur le plan statistique.
- Dans la plupart des provinces et territoires, la majorité des jeunes se situent au niveau 3 ou supérieur pour ce qui est de la compréhension de textes suivis.

Mais il y a aussi des mauvaises nouvelles.

- Plus de 80 p. 100 des aînés se situent aux niveaux 1 et 2 en compréhension de textes suivis. Les compétences ont tendance à diminuer avec l'âge, vers 55 ans.
- Quatre provinces et territoires obtiennent des moyennes se situant au niveau 2 dans trois domaines (compréhension de textes suivis, compréhension de textes schématisés et numératie) : Terre Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Québec et Nunavut. Toutefois, sauf pour le Nunavut, les moyennes sont très proches du seuil du niveau 3.
- Cinq provinces et territoires se situent au niveau 2 dans le domaine de la numératie bien que leurs scores moyens en littératie se situent au niveau 3. Il

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

s'agit de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

- Dans 9 provinces ou territoires sur 13, cinquante pour cent de la population, ou quelque 8 millions de personnes, se situent sous le niveau 3. Le « problème caché de la numératie » est particulièrement compliqué compte tenu de l'insuffisance des programmes de numératie pour adultes comparativement aux programmes de littératie. Deux millions et demi de personnes obtiennent des scores inférieurs au niveau 3 en littératie et en numératie.
- Les résultats en compréhension de textes suivis des populations autochtones étudiées sont inférieurs à ceux de la population canadienne totale. Les jeunes autochtones obtiennent de meilleurs résultats que les plus âgés, mais tous les groupes d'âge obtiennent des scores plus faibles que les non Autochtones.
- La proportion de francophones peu alphabétisés est supérieure à la proportion d'anglophones peu alphabétisés, sauf au Québec, où il n'y a pas de différence significative en compréhension de textes suivis entre les francophones et les anglophones ayant le même niveau de scolarité.
- Dans l'ensemble, les immigrants en âge de travailler ont obtenu des résultats considérablement inférieurs aux personnes nées au Canada.
- Les nouveaux immigrants (établis depuis 10 ans ou moins) et les immigrants établis (plus de 10 ans) ont obtenu les mêmes scores moyens dans les quatre domaines et ils ont des scores inférieurs au niveau 3 dans les quatre domaines, dans la même proportion.
- Les immigrants dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français obtiennent des résultats moyens plus faibles dans les quatre domaines que les immigrants dont la langue maternelle est une des deux langues officielles.
- On compte 972 000 Canadiens au niveau 1 qui sont au chômage ou qui gagnent un revenu faible. Il y a 1 649 000 Canadiens qui se situent au niveau 2 qui sont au chômage ou qui gagnent un revenu faible. Combinés, ce sont 2 621 000 Canadiens qui ont le plus besoin d'aide dans le domaine de l'alphabétisation.

Il s'agit simplement de faits saillants, mais ils nous révèlent plusieurs éléments importants. Tout d'abord, le Canada possède une base solide sur laquelle bâtir l'avenir de l'alphabétisation. Nous réussissons bien dans un certain nombre de domaines.

Deuxièmement, les données de l'ELCA indiquent que nous aurons de grandes difficultés à atteindre les 2,2 millions d'adultes peu alphabétisés qui ne sont pas sur le marché du travail, car les programmes en milieu de travail ne peuvent pas les aider. Cela signifie que les programmes communautaires d'alphabétisation et les établissements publics doivent être efficaces pour atteindre ces personnes.

Troisièmement, les données soulignent l'importance des compétences en lecture et en écriture de la population immigrante du Canada. Parmi les neuf millions de

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

Canadiens peu alphabétisés, 2,6 millions sont des immigrants. Deux millions d'entre eux font partie de la population active, bien que 240 000 soient au chômage. Six cent cinquante mille ne font pas partie de la population active.

Dans l'ensemble, les immigrants en âge de travailler ont obtenu des résultats en français ou en anglais considérablement inférieurs aux personnes nées au Canada. Beaucoup d'entre eux sont très alphabétisés dans leur langue maternelle; ils n'ont simplement pas eu le temps ou la possibilité de développer des compétences en lecture et en écriture dans l'une des deux langues officielles du Canada. Résoudre les problèmes d'alphabétisation des immigrants dans les langues officielles doit être une grande priorité de toute stratégie.

Les données indiquent qu'à mesure que nos niveaux d'immigration augmentent, des mesures plus efficaces devront être mises en place pour aider les nouveaux arrivants à acquérir les compétences en lecture et en écriture dont ils ont besoin en français ou en anglais. Comme une grande proportion d'immigrants possèdent une formation postsecondaire, les intégrer dans l'économie et la société le plus rapidement possible devrait être une priorité.

Leurs compétences professionnelles ou dans les métiers risquent d'être sous utilisées s'ils ne savent pas lire et écrire une des deux langues officielles. Pour être efficaces, les interventions en matière d'alphabétisation pour les doter des compétences dont ils ont besoin doivent être entreprises dès l'arrivée des immigrants, non pas six mois ou un an après leur arrivée. Si on attend trop longtemps, ils vont perdre les compétences qu'ils possèdent et occuper des emplois qui exigent un niveau d'instruction inférieur au leur, où ils ne mettent pas à profit leurs compétences, et ils subiront d'autres pertes.

On trouve plus de précisions sur les résultats de l'ELCA dans la section de ce rapport intitulée « Établissement des objectifs ».

### **Opinions au sujet de l'alphabétisation au Canada**

Les statistiques ne peuvent traduire ce que c'est que de vivre dans notre pays pour une personne si peu alphabétisée qu'elle estime que ses perspectives d'avenir sont limitées. Pour comprendre ce qu'un faible niveau d'alphabétisation signifie pour un Canadien ordinaire, poursuivez la lecture :

*« Les gens n'ont pas d'emploi, ils vivent dans la pauvreté, ils sont en état de dépendance, ils se font escroquer et ils sont victimes de discrimination parce qu'ils ne savent pas lire. Les gens éprouvent des difficultés avec Revenu Canada, l'Assurance-emploi et d'autres programmes du gouvernement parce qu'ils ne savent pas lire. Des gens sont en prison parce qu'ils ne savent pas lire. Je sais que des personnes meurent parce qu'elles ne savent pas lire. »*

*Je sais que le gouvernement se préoccupe des problèmes d'alphabétisation et qu'il fournit beaucoup d'aide. Mais les programmes d'alphabétisation doivent atteindre les Canadiens qui ont des difficultés de lecture et d'écriture. Quarante-sept pour cent des Canadiens en éprouvent. Vous croyez ne pas*

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

*avoir les moyens d'en faire plus pour l'alphabétisation. Mais si vous pensez que l'alphabétisation coûte cher, essayez l'ignorance ».*

Voilà une partie du message livré par Dorothy Silver lors de la Journée d'action pour l'alphabétisation, le 18 février 1999. Elle a prononcé ce discours sur la Colline du Parlement il y a près de sept ans. Elle attend toujours une réponse.

On pense souvent qu'une personne peu alphabétisée n'est pas productive. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité. Récemment, une des figures du hockey canadien, Jacques Demers, ancien entraîneur des Canadiens de Montréal, a révélé avoir éprouvé beaucoup de souffrances personnelles et de doutes du fait qu'il était peu alphabétisé, même s'il avait la reconnaissance du public et connaissait du succès. Comme il l'a déclaré :

*« Plus personne ne peut me blesser. Personne ne peut me congédier maintenant [...] pendant toutes ces années, je pensais qu'on pourrait me congédier, m'embarrasser, m'humilier [...] Il était impossible qu'on embauche quelqu'un qui affirme avoir de faibles capacités de lecture et d'écriture »*

Jacques Demers n'est pas une personne exceptionnelle. Mais son histoire est un cas parmi tant d'autres et le Comité consultatif croit que ces témoignages doivent être entendus au Cabinet.

Même s'il n'est pas aussi connu qu'un entraîneur de la LNH, Gary Porter de Midhurst (Ontario) est aussi un fonceur. Gary est le représentant national des étudiants au conseil d'administration de *Laubach Literacy of Canada*, il siège aussi conseil de l'organisme d'alphabétisation de l'Ontario, il s'occupe des activités étudiantes locales et il a remporté le Prix de l'alphabétisation de Postes Canada dans la catégorie Accomplissement personnel en 2003. Voici ce que l'alphabétisation signifie pour lui :

*« Apprendre à lire et à écrire a changé ma vie de tellement de façons que parfois, cela me dépasse. Je peux maintenant lire des histoires à mes petits-enfants. Je peux lire un roman sans problème. J'ai appris à prononcer des mots correctement [...] Je parle et j'écris en donnant plus de détails. Je ne suis plus embarrassé de demander de l'aide.*

*Le travail me procure beaucoup plus de satisfaction. Maintenant que je suis plus à l'aise d'établir des factures, de traiter avec les clients, de commander du matériel, de résoudre des problèmes et d'utiliser l'ordinateur quotidiennement, j'ai gagné le respect de ma famille. On m'a donné voix au chapitre dans les décisions concernant l'entreprise et je suis devenu un partenaire à part égale, au même titre que mon frère et mon père (dans l'entreprise familiale de vitres) » [Traduction].*

D'autres témoignages rendent compte des réalisations importantes des gens quand ils améliorent leurs compétences en lecture et en écriture. Voici ce que déclare Lynda Richards :

*« Ma vie a changé pour le mieux. Je crois être un bon modèle pour ma fille et mes petits-enfants. Je suis également fière de dire que je possède et exploite deux entreprises. J'ai six employés. J'ai appris à tenir mes livres. Grâce à*

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

*mon entreprise, j'ai aidé un professeur à enseigner la cuisine commerciale à des élèves du secondaire. J'ai eu la chance d'enseigner la cuisine de casse-croûte à deux adultes de ma communauté en collaboration avec des programmes d'emploi ».*

Les personnes qui travaillent avec des apprenants sont bien placées pour connaître les difficultés auxquelles les gens peu alphabétisés se heurtent. Elles savent aussi ce que les apprenants peuvent accomplir. Voici le témoignage d'intervenants en alphabétisation du projet Parkdale Project Read :

*« Nous desservons une des collectivités les plus diversifiées de Toronto. Les apprenants qui suivent notre programme sont issus de différents milieux culturel, économique et social. Nous desservons aussi des survivants de la consommation psychiatrique. Les expériences personnelles qui entravent l'apprentissage de nos étudiants incluent la violence, les traumatismes, les obstacles socio-économiques, le classement trompeur dans une catégorie, le racisme, le manque de soutien de la collectivité ou du système scolaire traditionnel et le soutien inadéquat pour toutes les formes d'incapacités.*

*Bien qu'il n'y ait pas d'apprenant « typique », beaucoup occupent des emplois peu rémunérateurs ou reçoivent des prestations d'aide sociale ou d'invalidité, ils ont surmonté des obstacles incroyables, y compris la honte profonde, pour s'inscrire dans notre programme. Beaucoup d'apprenants qui s'inscrivent dans notre programme le poursuivent, mais certains trouvent difficile de continuer. Nous avons constaté que le fait de fournir un environnement d'apprentissage positif qui reconnaît les effets des traumatismes sur l'apprentissage et qui ne stigmatise pas les apprenants a de profondes répercussions sur la capacité d'un apprenant à poursuivre le programme et à bien apprendre ».*

Le fait de ne pas porter de jugement accompagné d'un enseignement de qualité a des répercussions dans tout le pays. Rita Buffalo est coordonnatrice du programme de perfectionnement des compétences d'Anishnawbe au *Thunder Bay Indian Friendship Centre* (TBIFC) et elle a elle-même suivi ce programme.

Elle avait été placée dans plusieurs familles d'accueil et foyers de groupe, et elle s'engageait sur la voie de l'autodestruction, « avec aucune éducation digne de ce nom », comme elle le dit. Rita travaillait au TBIFC, où elle faisait des heures de service communautaire, lorsqu'elle a remarqué un groupe qui travaillait et qui avait du plaisir. Les membres du groupe suivaient des cours au Centre. La curiosité de Rita a fini par l'amener à parler aux apprenants, puis à s'inscrire dans le programme. En tant qu'apprenante, Rita a développé une identité culturelle positive, elle a appris qu'elle pouvait apprendre et son nom s'est retrouvé sur la liste du doyen du *Confederation College*. Aujourd'hui, elle élabore un programme concret fondé sur la culture pour les apprenants du programme d'alphabétisation du TBIFC. Rita a remporté, en 2003, le Prix de l'alphabétisation de Postes Canada dans la catégorie Accomplissement personnel. Elle redonne ce qu'elle a reçu.

*« J'écrivais des lettres longues et insolentes à la direction. Maintenant, je leur écris des lettres courtes et insolentes »,* déclare en riant Terry Bennett. Il parle de son expérience dans un programme d'alphabétisation en milieu de travail :

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

*« Pour moi, ce programme était l'occasion de mettre à jour mes compétences en lecture et en écriture, que j'ai acquises il y a une trentaine d'années. En tant que militant syndical, je m'occupe d'un grand nombre d'aspects du travail. Suivre ce cours semblait être une bonne idée et ce fut le cas ».*

Terry affirme que dans son groupe, les étudiants étaient si emballés qu'ils arrivaient plus tôt, partaient plus tard et qu'ils ont suivi des cours d'été pendant leur temps libre.

Ces derniers témoignages expliquent ce qu'une amélioration des compétences en lecture et en écriture peut faire pour la confiance en soi et la motivation des jeunes et des moins jeunes d'entre nous.

*« J'ai été fugueur. J'étais si agressif que personne ne pouvait me contrôler. Je ne savais pas comment parler aux gens. Je n'ai pas eu la chance de terminer mes études [...] Maintenant que j'ai repris les études, je suis un programme d'alphabétisation, je suis très heureux. J'ai des professeurs remarquables. Je peux mieux m'adresser aux gens et je sais que je peux réaliser mes rêves ».*

Sokamphaek (21 ans)

*« J'ai décidé de m'inscrire au programme d'alphabétisation pour moi et pour donner un bon exemple à mes enfants. Je ne veux pas qu'ils fassent ce que j'ai fait. Je veux qu'ils aient une bonne éducation et une belle vie. Le programme d'alphabétisation m'aide à être une meilleure mère ».*

Sothea (22 ans)

*« Je suis des cours depuis maintenant sept mois. Au début, j'avais très peur. Mais maintenant je suis sincèrement heureux. Chaque jour, j'apprends des nouveaux mots et des nouvelles choses. Suivre des cours me fait oublier mes soucis et me procure la paix d'esprit ».*

Tony (75 ans)

Voilà les témoignages des personnes qui connaissent, pour les avoir vécues, les difficultés que posent l'alphabétisation et un faible niveau de lecture et d'écriture. Leurs témoignages expriment leur honte, leur courage et leurs réalisations. Ce sont les paroles de nos concitoyens.

### **La face cachée de l'alphabétisation**

Une des difficultés réside dans le fait que les personnes peu alphabétisées viennent rarement demander de l'aide. Les estimations varient, mais une vaste étude réalisée par ABC CANADA<sup>15</sup>, en partenariat avec Literacy BC<sup>15</sup>, nous apprend qu'un faible pourcentage (les estimations varient entre 5 et 10 %) d'adultes admissibles se sont déjà inscrits à des programmes d'alphabétisation ou d'amélioration de compétences. Et parmi ceux qui se sont déjà inscrits, le taux d'abandon est élevé, autour de 30 %.

---

<sup>15</sup> Fondation ABC CANADA. « Patterns of Participation in Canadian Literacy and Upgrading Programs ». 2001.

L'étude d'ABC suggère que les motifs de non-inscription ou d'abandon varient, allant du manque de soutien financier aux conflits liés au travail, en passant par les responsabilités familiales et le manque de mesures de soutien social, par exemple en matière de garde d'enfants. D'autres motifs comprennent aussi des problèmes de confiance et d'estime de soi. Résoudre ces problèmes doit faire partie d'une stratégie globale.

Les Canadiens qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas, participer à des programmes d'alphabétisation conservent malgré tout le droit de vote et ont une voix et un rôle au sein de leur collectivité. Ils doivent notamment fournir un soutien financier à leurs enfants et prendre soin de la santé de leur famille. **Nous pouvons surmonter ces obstacles structurels qui empêchent les Canadiens moins alphabétisés d'apporter leur contribution à la société canadienne et d'en bénéficier. Le Comité recommande l'adoption d'une combinaison de politiques fédérales, ainsi qu'une coopération interministérielle, afin de soutenir à la fois l'inclusion sociale et l'accès à l'apprentissage.**

### LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN ALPHABÉTISATION DU CANADA

Le présent rapport donne un aperçu des problèmes relevés par les organismes d'alphabétisation, les employeurs et les syndicats, ainsi que les solutions proposées par ces groupes dans le cadre d'une stratégie nationale globale d'alphabétisation. Ce rapport comprend aussi des travaux réalisés par les sept organisations nationales<sup>16</sup> du milieu de l'alphabétisation issus de leur Plan d'action national. Le Comité appuie le plan et le modèle logique qui l'accompagne.

#### Les résultats des consultations publiques

La ministre d'État au Développement des ressources humaines et des RHDCC a mis sur pied un processus de consultation afin de faire participer les organismes d'alphabétisation, les employeurs et les syndicats à la détermination des problèmes et solutions comme étape préalable à la conception d'une Stratégie pancanadienne d'alphabétisation.

Les consultations auprès des organismes, auxquelles ont participé près de 450 personnes, se sont tenues dans 17 régions à l'échelle du pays, du début de juillet jusqu'à la fin de septembre 2005. Ces intervenants représentaient des coalitions en alphabétisation, des fournisseurs de services d'alphabétisation, des organismes communautaires, des syndicats, des entreprises du secteur privé, des commissions scolaires, des collèges communautaires, des universités ainsi que des gouvernements provinciaux et des administrations municipales. Le document qui en a découlé, intitulé *Canadians Speak About Literacy and Essential Skills*, fournit une synthèse des témoignages qu'a entendus la ministre Bradshaw. Le document se trouve à l'annexe 1. Voici un aperçu des principaux messages livrés par le milieu.

---

<sup>16</sup> The Movement for Canadian Literacy, Fondation d'alphabétisation ABC CANADA, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, Collège Frontière, Laubach Literacy of Canada, Base de données en alphabétisation des adultes et National Indigenous Literacy Association.

- Des progrès sont possibles si nous cessons de considérer l’alphabétisation comme un problème unique et le voyons plutôt comme une série de problèmes interreliés, chacun possédant sa propre solution.
- Les besoins de groupes spécifiques tels que les Canadiens d’origine autochtone, les immigrants, les personnes handicapées, les groupes d’équité, les minorités linguistiques, les collectivités rurales et isolées, les personnes âgées et les jeunes à risque doivent être étudiés et satisfaits adéquatement.
- Une stratégie nationale d’alphabétisation ne devrait pas chercher à combler uniquement les besoins des travailleurs dans leur milieu de travail, mais aussi ceux des personnes sans emploi et ceux qui ne font pas partie du marché du travail, au moyen d’interventions en alphabétisation en milieu familiale.
- Les objectifs d’alphabétisation devraient être de nature économique, mais aussi sociale, culturelle ou personnelle. « ... Nous devons considérer l’alphabétisation non seulement comme un outil menant à l’emploi mais aussi comme un moyen pour connaître une vie meilleure. »
- Les organismes d’alphabétisation souffrent d’un manque de financement de base stable et prévisible afin de soutenir des programmes d’alphabétisation autant dans la collectivité qu’en milieu de travail. Les programmes d’alphabétisation destinés aux adultes ne peuvent dépendre de financement de projets à court terme si on souhaite répondre efficacement aux besoins à long terme des apprenants. Le financement de contributions était perçu de manière générale comme étant une source d’inefficacité.
- Une plus grande cohérence en matière de politique d’alphabétisation est nécessaire, tant aux niveaux des gouvernements fédéral et provinciaux et territoriaux qu’entre tous les ordres de gouvernement, incluant les municipalités.
- Il existe un besoin de revoir et de renouveler une infrastructure d’alphabétisation désuète. Dans bon nombre de collectivités, des adultes reçoivent leur enseignement dans des conditions d’apprentissage inadéquates qui rendent l’acquisition de compétences de base encore plus difficile.
- La profession d’intervenant en alphabétisation est en danger et elle souffre de lacunes sur les plans de la formation, de la certification, de la rémunération et des programmes. Il y a aussi un besoin en termes d’amélioration de la recherche sur l’alphabétisation.
- Les travailleurs à faible revenu et les bénéficiaires de l’aide sociale ne peuvent souvent pas compter sur des modes de transport et des services de garde d’enfants qui leur permettraient de participer aux programmes d’alphabétisation.
- Les petites et moyennes entreprises, ou les PME, présentent généralement des lacunes sur les plans des capacités, des ressources financières et du temps nécessaires en vue de fournir des programmes d’alphabétisation et

d'apprentissage de compétences à leurs employés. Ces PME représentent, dans l'ensemble, l'employeur le plus important du pays.

La deuxième partie de la stratégie d'engagement vise des consultations auprès de représentants à la fois du mouvement ouvrier et des employeurs. Des fonctionnaires ont rencontré des représentants du monde syndical et des employeurs lors d'une série de rencontres tenues dans diverses régions du pays durant le mois de septembre 2005. Des rapports distincts sur ces échanges se trouvent aux annexes deux et trois.

Des problèmes principaux ont été soulevés lors de tables rondes réunissant des employeurs, notamment :

- Le Canada doit élaborer un plan de marketing et de communications efficace relativement aux compétences essentielles. Les consultations ont révélé que l'alphabétisation et les compétences essentielles ne sont pas uniquement des « mots à la mode » et que les employeurs doivent en apprendre davantage sur ces compétences et leur impact sur la productivité.
- Les employeurs demandent à RHDC de concevoir des outils afin de les aider à prendre des décisions en matière de formation et de mesurer la rentabilité en fonction des décisions prises.
- Les employeurs veulent des outils qui puissent non seulement évaluer les compétences inhérentes aux postes mais aussi les compétences essentielles des employés par rapport aux neuf compétences nécessaires.
- Ils demandent aux gouvernements de réduire la bureaucratie afin de faciliter la tâche aux employeurs quand il s'agit de présenter des demandes de fonds pour améliorer les compétences de leurs travailleurs.
- Les employeurs demandent des mesures incitatives, reposant par exemple sur le régime fiscal ou sur des taux particuliers d'assurance-emploi, qui encourageraient les employeurs à investir dans l'acquisition de compétences.
- Les employeurs demandent que tous les ordres de gouvernement coordonnent les activités d'acquisition de compétences essentielles.
- Ils recommandent des méthodes afin de combiner les ressources communautaires et du secteur privé.
- Ils demandent des assurances pour que les PME reçoivent un traitement particulier en matière de stratégies de formation.
- Ils demandent des améliorations par rapport à la transition entre le système d'éducation et le marché du travail.

Lors des tables rondes regroupant les représentants des syndicats, les questions suivantes, entre autres, ont été soulevées :

- Une approche globale élargie face à l'alphabétisation doit être adoptée afin d'englober les besoins à la fois des travailleurs et des sans-emploi, la diversité des milieux de travail canadiens et les compétences requises non seulement par rapport aux emplois mais également pour le bénéfice des gens dans l'ensemble de la collectivité.

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

- Du financement soutenu pour l'alphabétisation, l'acquisition de compétences et la coordination des programmes est essentiel. Le gouvernement fédéral doit agir, et aller au-delà des projets pilotes, des outils d'évaluation, des tests, des trousseaux d'information, des profils et des consultations. Autant les montants que les mécanismes de financement ont fait l'objet de discussions.
- Des partenariats constitués d'employeurs, de syndicats et de gouvernements sont essentiels tant aux niveaux fédéral, provinciaux qu'en milieu de travail.
- Le gouvernement devrait utiliser certains des outils dont il dispose pour mettre en œuvre une stratégie nationale de formation, que l'on pense au Code canadien du travail, à l'Entente sur le développement du marché du travail ou à l'utilisation des fonds de l'AE.
- Un système d'éducation publique bien financé qui englobe les besoins des apprenants adultes provenant à la fois de la collectivité et du marché du travail est nécessaire.
- Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que les fonds destinés à l'alphabétisation et aux compétences essentielles ne servent qu'aux formateurs publics et ceux à but non lucratif.
- Il existe un besoin en matière de soutien accru à l'égard de l'alphabétisation et des compétences essentielles liées au soutien à la formation en apprentissage et aux gens de métier.

Ces trois rapports concordent et suggèrent qu'un certain nombre de secteurs s'entendent sur les bases requises du Canada en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles. Ces commentaires et suggestions sont conformes à l'énoncé de vision décrit ci-après.

### **Propositions tirées du Plan d'action national d'alphabétisation**

Le Comité appuie le « Plan d'action national d'alphabétisation » conçu pour fournir au gouvernement une orientation par rapport à ce qui est nécessaire afin de réaliser la vision d'un Canada pleinement alphabétisé. Le Plan a constitué une part importante des délibérations du Comité, et les sections sur les principes et objectifs stratégiques du présent rapport reposent sur lui. Ce plan, basé sur dix ans de résultats, se trouve à l'annexe 4. Il sera explicité davantage dans le présent document à la section intitulée Objectifs stratégiques. Le « modèle logique », conçu pour accompagner le Plan national, fournit une solution initiale relativement aux réalisations attendues, aux indicateurs et aux essais. Il se trouve à l'annexe 5.

### **LA VISION – UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ**

Les arguments en faveur d'une stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation sont solides. Le présent rapport décrit les origines de l'appel pour une Stratégie pancanadienne, la réponse du gouvernement à cette recommandation, l'importance que revêt l'alphabétisation dans le programme du gouvernement, et les résultats de trois rondes de consultations sur le futur de l'alphabétisation, en plus de fournir une analyse initiale des résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes 2005 et de les comparer aux résultats canadiens issus

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) menée il y a une décennie.

Le Comité est d'avis qu'il est temps maintenant pour le gouvernement du Canada de jouer un rôle de chef de file afin de faire avancer le niveau d'alphabétisation au pays. Ce leadership demande de la vision, une vision qui puisse inspirer tous les secteurs de cette société à travailler conjointement afin de surmonter nos défis en matière d'alphabétisation. Le Comité consultatif recommande au gouvernement du Canada d'adopter l'énoncé suivant :

### « Vers un Canada pleinement alphabétisé »

**Tous les Canadiens ont le droit d'acquérir le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles requis pour être en mesure de participer pleinement à la vie sociale, culturelle, économique et politique de notre pays.**

**Toutes les personnes, quelle que soit leur situation, doivent avoir des chances égales d'acquérir, de perfectionner, de maintenir et d'améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture.**

**L'alphabétisation constitue la base de l'apprentissage. Un engagement envers l'apprentissage continu mène à une société caractérisée par des gens, des familles, des collectivités et des milieux de travail alphabétisés, sains et productifs.**

Cette vision répète ce que nous savons depuis longtemps, à savoir que l'alphabétisation constitue la clé de l'apprentissage et le point de départ du développement de la main-d'œuvre et des compétences en milieu de travail que requiert toute économie moderne. En adoptant cet énoncé, le gouvernement du Canada confirmerait que l'alphabétisation constitue la fondation sur laquelle une société et une économie axées sur les connaissances construisent leur futur. Ce faisant, il affirmerait clairement que l'alphabétisation constitue la base sur laquelle chaque personne développe les compétences et les connaissances nécessaires pour connaître le succès des points de vue social, culturel, économique et politique tout au long de sa vie, sans égard à son contexte. Tout en prenant un engagement à l'égard d'un Canada pleinement alphabétisé, on répondrait aux besoins des personnes plus vulnérables.

C'est la raison pour laquelle les gouvernements qui aspirent au leadership économique souhaitent satisfaire les besoins d'alphabétisation de leur population. D'une manière qui leur est propre, des pays comme l'Australie, l'Angleterre, la Norvège, l'Irlande et la Suède cherchent à hausser le niveau d'alphabétisation de leurs populations. Ces pays sont conscients des enjeux de ce défi.

Toutefois, l'alphabétisation représente plus qu'un avantage concurrentiel et un facteur de productivité, malgré le fait que ces objectifs sont tout de même importants. L'alphabétisation constitue un élément fondamental dans une démocratie étant donné que les citoyens doivent être informés et engagés à propos des questions qui les concernent. Des capacités de lecture et d'écriture stimulent le libre-échange d'idées et de discours critiques. De plus,

l'alphabétisation enrichit les sociétés et les cultures et encourage la participation au sein de la collectivité ainsi que l'expression culturelle et sa jouissance.

### **ÉTABLISSEMENT DES BUTS**

En plus d'une vision d'un pays pleinement alphabétisé, il est important de définir ce à quoi pourraient ressembler des progrès dans la réalisation de la vision, ce que nous souhaitons accomplir et comment nous mesurerons les progrès en termes précis.

L'établissement des buts n'est pas un processus abstrait. Les buts sont établis afin de susciter l'engagement et de maintenir l'effort. Le Comité consultatif est d'avis que les buts nationaux doivent faire partie intégrante de la Stratégie pancanadienne d'alphabétisation. Étant donné que des évaluations à l'échelle internationale sont réalisées à tous les dix ans, cet ensemble de buts suggère ce à quoi le profil d'alphabétisation du Canada devrait ressembler en 2016.

Il est important de noter que le Comité consultatif propose ces buts tout en étant pleinement conscient que le Canada ne possède actuellement pas la capacité d'atteindre ces cibles. Nous ne possédons pas une vision globale de la capacité de formation en alphabétisation actuelle dans les programmes communautaires, publics, en milieu de travail ou ceux destinés aux immigrants. Nous n'avons pas l'information suffisante sur les budgets que les provinces et les territoires consacrent à l'alphabétisation.

Ainsi, comme le fait que modifier le profil d'alphabétisation d'un pays prendra plus qu'une génération, que l'on considère habituellement s'étendre sur 20 ans, le Comité reconnaît que l'atteinte des buts proposés d'ici dix ans ne règlera pas les problèmes d'alphabétisation du Canada, loin de là. Cependant, en établissant et en atteignant ces buts, le Canada sera sur la bonne voie pour devenir « une société pleinement alphabétisée ».

L'établissement des buts constitue un exercice utile s'il stimule les efforts en vue de créer une politique gouvernementale, de mobiliser des ressources, de construire des capacités, de stimuler la recherche et d'informer le public. Toutes ces activités seront nécessaires afin de réaliser ces buts et c'est pourquoi elles doivent se retrouver dans une stratégie nationale.

### **La raison d'être de ces buts spécifiques**

Les buts proposés par le Comité reposent sur l'examen des résultats du Canada, issus à la fois du rapport de l'EIAA de 1994 et de celui de l'ELCA de 2003. Le niveau 3 sur les échelles de compréhension de textes suivis et schématiques de l'EIAA et de l'ELCA est considéré comme le niveau des compétences nécessaires pour fonctionner efficacement dans une société et une économie modernes. L'objectif est d'amener le plus de gens possibles au moins au niveau 3. Les personnes à ce niveau sont en mesure de gérer leur propre apprentissage, elles apprennent davantage, elles peuvent accéder plus facilement à l'apprentissage financé par l'employeur et elles peuvent gagner suffisamment pour investir dans le développement de leurs compétences par elles-mêmes si elles le désirent. Il s'agit là de bénéfices substantiels indirects découlant de niveaux supérieurs d'alphabétisation.

La population active adulte est passée de 18,4 millions de personnes en 1994 à 21,4 millions de personnes en 2003, soit une augmentation de 3 millions de personnes. Tel que suggéré précédemment, étant donné la croissance de la population, il faut tenir compte de certains écarts dans les résultats d'alphabétisation, lorsqu'exprimés en termes de population plutôt qu'en pourcentages. Par exemple, le fait que 58 % de la population se situait au moins au niveau 3 aux Enquêtes de 1994 et 2003 dissimule le fait que la population à ces niveaux est passée de 10,8 millions en 1994 à 12,4 millions en 2003, ce qui représente une hausse de 1,6 million de personnes.

Toute la croissance s'est transposée au niveau 3, pour lequel la proportion est passée de 36,4 % en 1994 à 38,6 % en 2003. Nos résultats aux niveaux 4 et 5 ont baissé en termes de pourcentages, passant de 22,3 % (ou 4,2 millions en 1994) à 19,5 % (ou 4,1 millions en 2003). En termes de population, le nombre de Canadiens aux niveaux 4/5 a baissé de 100 000 personnes. Cette baisse peut sembler mineure, mais la tendance à la baisse est inquiétante étant donné qu'une économie basée sur les connaissances ne peut se permettre de perdre ses travailleurs les plus qualifiés.

Tel qu'indiqué précédemment, les personnes dont le niveau d'alphabétisation est au-dessous de 3 sont ceux dont les compétences sont jugées insuffisantes dans le cadre d'une économie et d'une société basées sur les connaissances. Le nombre de personnes au niveau 1 est resté le même en dépit de la croissance de la population. Le nombre absolu de personnes au niveau un est resté le même à 3,1 millions de personnes. Cette situation reflète le fait que pendant que la population en général avait crû, le pourcentage de la population à ce niveau était passé de 16,6 % à 14,6 %, soit une baisse qui n'est pas significative au plan statistique. Le nombre de personnes au niveau 2 s'est accru tant en termes de pourcentage (de 24,8 % à 27,3 %) qu'en chiffres absolus (de 4,6 millions à 5,8 millions).

Il est important de noter que le nombre de personnes aux niveaux 3, 4 et 5 a crû en nombre, passant de 10,8 millions à 12,4 millions, ce qui représente une augmentation de 1,6 million de personnes. Le nombre de personnes peu alphabétisées (niveaux 1 et 2) a augmenté de 7,8 millions à 8,9 millions, une hausse de 1,1 million, ce qui signifie que nos progrès en termes d'alphabétisation ont crû à un rythme inférieur à la croissance de la population. Cette situation doit changer.

### **Explication des buts**

Aucun but n'était fixé en 1994 quand la première EIAA a été effectuée. Le manque de but clair, l'absence de stratégie nationale et le manque de plan national de financement adéquat se reflètent dans les résultats. L'analyse globale nous révèle que pratiquement rien n'a changé.

La prochaine enquête à l'échelle internationale se tiendra en 2013 ou 2014, selon le Comité, et elle nous apportera une autre évaluation des résultats. Plutôt que de simplement espérer que le Canada affiche de meilleurs résultats, le Comité recommande que des buts clairs soient établis.

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

Niveau d'alphabétisation selon l'ELCA	Situation actuelle basée sur les données de 2003	But visé dans 10 ans
4/5	19,5 %	Augmentation à 21 %
3	38,6 %	Augmentation à 45 %
2	27,3 %	Diminution à 24 %
1	14,6 %	Diminution à 10 %

Ce tableau illustre simplement la recommandation du Comité, qui est de relever tout le spectre d'alphabétisation et de définir des buts pour chaque niveau de compétences.

Le Comité souhaite que le Canada s'engage à changer la proportion de personnes au niveau un, en la faisant passer de 14,6 % à 10 %. Même sans avoir de plan, le Canada a connu une baisse de 2 % au cours des neuf dernières années. Même si cet écart n'est pas significatif d'un point de vue statistique, il montre tout de même une tendance dans la bonne direction. Le Comité propose de plus que doubler cet écart en visant un but de 4,6 %.

Le Comité suggère ensuite un changement au niveau de la proportion de personnes au niveau deux, en la faisant passer de 27,3 % à 24 %. Le Canada a connu une augmentation de 2,5 % au niveau de la proportion de gens à ce niveau au cours des neuf dernières années, passant de 24,8 % à 27,3 %. Cette proposition cherche à renverser la tendance négative du niveau deux d'ici 2015 et à accomplir certaines améliorations par rapport à la position que le Canada occupait en 1994.

Le Comité suggère d'augmenter le pourcentage du niveau 3 de 38,6 % à 45 %. Nous avons connu une augmentation de 2,5 % au cours des dix dernières années, et le Comité propose que le Canada essaie de plus que doubler ce résultat positif.

Finalement, le Comité propose une augmentation des pourcentages aux niveaux 4 et 5 de 19,5 % à 21 %. Nous avons connu une baisse de 2,8 % entre 1994 et 2003. Nous devons récupérer cette perte et un gain de 1,5 % devrait être suffisant, compte tenu des projections démographiques.

### Les buts exprimés en termes de population

Statistique Canada prévoit que la population canadienne âgée entre 16 et 65 ans croîtra de 2,1 millions de personnes au cours de la prochaine décennie, selon des hypothèses de croissance modérée basées sur les estimations démographiques faites en 2000. Si les résultats en matière d'alphabétisation au Canada demeurent inchangés d'ici 2016 avec 42 % de travailleurs adultes sous le niveau 3, cela signifierait que la proportion de la population canadienne peu alphabétisée passerait d'environ 8,9 millions à presque 9,9 millions de personnes.

Ainsi, sans changer quoi que ce soit aux politiques et aux investissements, nous verrions environ 1 million d'adultes s'ajouter au niveau de faible alphabétisation à

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

une époque où les emplois demandant une faible alphabétisation tendent à disparaître plus rapidement qu'il y a dix ans.

### Changements estimés de population à chacun des niveaux de compréhension de textes suivis dans l'ELCA

	2003		2016		Écart
Échelle de compréhension de textes dans l'ELCA	21,4 M (adultes entre 16 et 65 ans)		23,5 M (adultes entre 16 et 65 ans)		+ 2,1 M
Niveau 4/5	4,2 M	19,5 %	4,9 M	21 %	+0,7 M
Niveau 3	8,2 M	38,6 %	10,6 M	45 %	+2,4 M
Niveau 2	5,8 M	27,3 %	5,6 M	24 %	-0,2 M
Niveau 1	3,1 M	14,6 %	2,4 M	10 %	-0,7 M
	9 M sous le niveau 3		8 M sous le niveau 3		-1,0 M*

\*Impact potentiel en fonction des buts du Comité à partir d'hypothèses de croissance modérée basées sur les estimations démographiques réalisées en l'an 2000. CANSIM 052-0001. Toutes les projections sont arrondies de sorte que les totaux peuvent ne pas être exacts.

Alors que ces buts se veulent des « buts limites » qui se situent bien au-delà de notre capacité potentielle actuelle, le Comité est d'avis que ces buts sont réalisables. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les résultats en moyenne sur le plan de la compréhension de textes suivis du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse ne sont pas différents des résultats en moyenne de la Norvège et des Bermudes, qui représentent les pays affichant les meilleurs résultats de l'ELCA 2003. Les buts proposés dans le présent document visent à nous mener à ces niveaux comme moyenne nationale.

Ce tableau montre, à partir des hypothèses de croissance modérée démographiques, que l'accomplissement des buts suggérés par le Comité verrait une diminution d'un million de personnes peu alphabétisées tout en ajoutant 3,1 millions de personnes au-dessus du niveau 3. Si ces projections s'avèrent exactes, l'accomplissement de ces buts pourrait faire augmenter le pourcentage de travailleurs de niveaux 3, 4 et 5 à 65,9 % par rapport à 58 % pour la population en général, ce qui aurait pour effet de diminuer le pourcentage du niveau 3 de 42 % à environ 34 %.

Il s'agit là d'un but très ambitieux. En dépit des efforts qu'il faudrait déployer pour y arriver, cela nous laisserait tout de même 8 millions de personnes peu

alphabétisées. Les solutions aux problèmes d'alphabétisation du Canada sont complexes et requièrent des investissements majeurs échelonnés sur une longue période de temps. Il n'existe pas de panacée universelle.

Cependant, il existe 2,5 millions de personnes de niveau 2 dont les résultats s'inscrivent entre 265 et 274, tout juste sous la barre du niveau 3 établie à 275 points sur l'échelle de compréhension de textes suivis. L'accroissement de ces résultats en moyenne de ce groupe devrait être une priorité. Ces personnes peuvent être amenées du niveau 2 au niveau 3 avec des interventions soutenues somme toute assez modestes, qui pourraient améliorer et maintenir leurs compétences. À titre de comparaison, on estime qu'il faut l'équivalent du niveau de la fin des études secondaires pour faire passer quelqu'un du niveau 1 au niveau 3 selon l'ELCA.

C'est pourquoi il sera important que la stratégie pancanadienne comporte une combinaison de programmes et un éventail de priorités en fonction de la répartition des ressources. C'est pourquoi le Comité recommande une approche qui "rehausse l'ensemble de l'échelle des niveaux" en établissant des buts spécifiques pour chaque niveau.

Le Comité est convaincu que ces cibles sont réalisables. Elles doivent être étudiées au moyen d'un plan approprié qui saura mieux intégrer les efforts et les résultats dans le cadre d'une programmation plus cohérente. Les buts exigent également l'établissement de priorités et le ciblage de groupes spécifiques d'apprenants. Des facteurs tels que la plus grande participation au niveau de l'apprentissage postsecondaire et un plus grand achèvement du secondaire ont contribué à cet accroissement positif de 1,6 million de personnes. Un autre facteur contribuant à l'atteinte de ces buts réside dans le fait qu'un nombre considérable de personnes peu alphabétisées sont âgées entre 55 et 64 ans et que bon nombre d'entre eux auront quitté le marché du travail d'ici 2015.

Au bout du compte, il s'agit d'un but impérieux. Les deux premières enquêtes internationales ont montré que les résultats du Canada ont été stagnants. Il existe 1,1 million de personnes peu alphabétisées de plus dans ce pays par rapport à 1994. Si nous ne faisons rien, les projections nous indiquent que nous devons ajouter au moins un autre million de personnes dans les rangs des personnes peu alphabétisées. Nous devons faire échec à cette tendance et permettre au Canada de connaître de meilleurs résultats.

### **LES PRINCIPES**

Mettant à profit des principes généralement approuvés par le milieu de l'alphabétisation au cours des consultations sur le Plan d'action national pour l'alphabétisation en 2002-2003, le Comité propose sept principes pour guider l'élaboration de la Stratégie pancanadienne d'alphabétisation.

#### **Adopter une perspective générale de l'alphabétisation**

Le Comité a adopté une perspective très inclusive de l'alphabétisation et des notions de calcul, tirée à la fois des définitions de l'Enquête sur la littératie et les

compétences des adultes (ELCA) et de l'approche suivie par l'UNESCO à l'égard des littératies multiples. Cette perspective générale se justifie par le fait que l'alphabetisation touche une communauté et ses membres, sur les plans tant social que culturel, économique et politique. Elle suggère que les services d'alphabetisation et d'éducation de base devraient être mis à la disposition de tout adulte qui en a besoin pour atteindre ses propres objectifs, que ce soit au travail, à la maison ou au sein de sa communauté. Elle signifie également que nous acceptons la notion voulant que l'alphabetisation et l'apprentissage sont des préoccupations de toute une vie.

### **Axer les services sur les besoins de l'apprenant**

Un principe central de l'éducation des adultes est l'importance d'axer les services sur les besoins de l'apprenant. Comme l'a exprimé l'un des membres du Comité : *« L'apprenant est la personne la plus importante d'un programme d'études. Il est la raison d'être de ce programme. Les besoins de l'apprenant(e) doivent transparaître dans le programme d'études, dans la formation de l'enseignant, dans les milieux d'apprentissage et ainsi de suite ».*

L'expression « axé sur les apprenants » revêt plusieurs sens, dont, évidemment, la primauté de l'apprenant dans la relation apprenant-enseignant. Elle signifie également que les objectifs d'apprentissage des adultes doivent être respectés. Les apprenants se présentent à des programmes d'alphabetisation avec des connaissances et une certaine expérience, et une approche axée sur l'apprenant tire partie des connaissances et des compétences déjà acquises.

Les apprenants se heurtent souvent à des obstacles, notamment ceux causés par des difficultés d'apprentissage, des incapacités physiques ou des déficiences psychologiques. Les apprenants adultes doivent aussi surmonter les obstacles liés aux contraintes de temps, à la distance et aux responsabilités familiales. Certains apprenants doivent lutter contre le stigmate rattaché à un faible niveau d'alphabetisation et ils sont peu enclins à faire état de leurs besoins. Par ailleurs, les apprenants sont différents les uns des autres; ils proviennent de communautés et de cultures différentes au Canada. Ils sont des membres de minorités visibles ou de peuples autochtones, des personnes handicapées, des nouveaux arrivants (migrants et immigrants), des habitants de communautés rurales et éloignées, des jeunes et des personnes âgées. La diversité de ces communautés suggère que le financement devrait être accordé en fonction des besoins, plutôt que par une simple formule de dénombrement des effectifs qui ne reflète pas la diversité de la communauté d'apprenants.

Ils ont besoin d'apprendre à des endroits différents (au sein de la communauté, à la maison, à l'école ou au collège) et à des rythmes différents. Tel que mentionné précédemment, les apprenants ont besoin d'encouragement, et la mise sur pied de centres d'information ou de Centres d'accueil et de services d'aiguillage sont les ingrédients clés pour mettre les gens sur la voie de l'alphabetisation.

Le témoignage d'un membre du Comité consultatif, Lynda Richards, résume bien l'importance de cette approche :

*Malgré ma reconnaissance pour tout ce que j'ai appris, j'aimerais aussi mentionner que mon éducation présentait certaines lacunes qui ont fait une*

*grande différence dans ma capacité d'aller de l'avant pour trouver un emploi et être acceptée au sein de la communauté. Les apprenants qui ont grandi en étant socialement désavantagés ont aussi besoin d'apprendre comment s'exprimer, se vêtir et se comporter socialement. Je souhaite que les personnes chargées des programmes d'alphabétisation pour adultes adoptent une approche axée sur l'apprenant et qu'elles reconnaissent à quel point il est important d'intégrer les compétences et les habiletés sociales à ces programmes.*

### **Rechercher des solutions à l'échelle des collectivités et appuyer les communautés d'apprentissage**

Le Comité consultatif estime que pour accomplir des progrès en matière d'alphabétisation, la participation des communautés locales et des organismes communautaires est essentielle. C'est pourquoi le concept des plans d'action communautaires et des plans des gouvernements autochtones devrait faire partie de la Stratégie pancanadienne d'alphabétisation.

Il existe de nombreux genres de communautés, notamment les communautés définies par la géographie, par la langue, par l'origine ethnique, par la culture ou par la foi. On retrouve des communautés au sein des projets d'habitation, des garderies, des bibliothèques, des milieux de travail, des syndicats et même des prisons. Le travail d'alphabétisation doit mettre à profit les communautés d'intérêts qui sont déjà en place et rejoindre les gens là où ils sont déjà réunis (ou le plus susceptibles de se réunir), et là où leur apprentissage leur semblera le plus commode et le plus pertinent.

Le Comité est au fait de la tendance mondiale aux « communautés d'apprentissage »<sup>17</sup>. Cette initiative a été amorcée à la suite d'une conférence de l'OCDE sur les villes en apprentissage tenue à Gothenberg, en Suisse, en 1992. Des réseaux de communautés d'apprentissage sont actifs au Royaume-Uni et en Australie. En Colombie-Britannique, des douzaines de communautés rurales adoptent ce modèle et les villes de Vancouver et de Victoria travaillent à mettre sur pied des initiatives de villes en apprentissage. La définition opérationnelle de communauté d'apprentissage qu'utilise la C.-B. est la suivante :

*« ... un village, une ville ou une région se préparant à la société axée sur les connaissances qui voit rapidement le jour en :*

- *utilisant le concept d'éducation permanente comme principe organisationnel et objectif social;*
- *mobilisant les ressources d'apprentissage (connaissances et compétences) de ses cinq secteurs (civique, publique [organismes de santé et sociaux, etc.], économique, de l'éducation [de la maternelle au postsecondaire], et bénévole);*

---

<sup>17</sup> Candy, Janet, 2005, *Town Planning for Learning Towns*, thèse de doctorat inédite, Université de Flinders, Adelaide. Candy estime que l'on retrouve plus de 250 communautés d'apprentissage sur les cinq continents.

- *faisant une utilisation pratique mais imaginative des technologies d'apprentissage en tant qu'outils permettant d'atteindre des objectifs établis et choisis par la communauté »<sup>18</sup>.*

Dans de nombreuses communautés d'apprentissage du monde, l'alphabétisation est une priorité. Elle est considérée comme le moyen d'atteindre le double objectif d'inclusion sociale et de développement économique local<sup>19</sup>.

La communauté d'apprentissage est un modèle exhaustif au sein duquel les représentants des cinq secteurs de la communauté sont sollicités pour observer leur communauté du point de vue de l'alphabétisation afin de promouvoir une approche cohérente et de collaboration en réponse à une problématique sociale, culturelle et économique profondément ancrée. Elle offre à la fois la vision d'un avenir possible et une définition opérationnelle qui met à profit le capital humain et social de la communauté. Elle reconnaît qu'« apprendre au sein de la communauté », en particulier lorsqu'il s'agit d'acquérir les littératies changeantes nécessaires dans une économie et une société nouvellement fondées sur le savoir, est en fait un processus social et une pratique communautaire.

### **Créer et soutenir des environnements propices à l'alphabétisation**

En plus des plans d'action communautaires et des initiatives de communautés et de villes en apprentissage, le Comité consultatif se préoccupe du développement d'« environnements propices à l'alphabétisation » à la maison et en milieu de travail.

Par exemple, il est essentiel d'appuyer la famille en tant qu'environnement d'apprentissage pour la promotion de l'apprentissage des jeunes enfants. Des études sur l'interaction entre les parents ou les parents-substituts et leurs enfants au cours des années préscolaires démontrent que la qualité et la quantité du langage auquel les enfants sont exposés ont une incidence directe sur leur taux d'acquisition du vocabulaire et sur leur utilisation des structures langagières. Cette recherche suggère également que le fait d'améliorer la qualité de la littératie des parents peut avoir des effets bénéfiques à long terme sur le développement du langage de l'enfant<sup>20</sup>.

Si une famille estime que la littératie et l'apprentissage sont importants, cette valeur aura une incidence sur les attitudes, les choix et les actions de l'enfant. Les recherches suggèrent que les milieux familiaux propices à l'alphabétisation font une différence positive sur la facilité d'apprentissage de l'enfant à l'école, ce qui peut avoir une incidence sur la voie qu'il choisira plus tard dans la vie<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> Faris, Ron, 2001, *The Way Forward: Building a Learning Nation Community by Community*, Walter and Duncan Gordon Foundation, Toronto. p. 3.

<sup>19</sup> Ainsi, la ville en apprentissage de Victoria se trouve à la fois au cœur d'un récent projet intitulé « South Island Learning Communities Project (SILC) » et de la nouvelle initiative du gouvernement provincial, *LiteracyNow*<sup>19</sup>. Ces projets misent notamment sur l'éducation informatique et civique. La ville de Victoria a aussi lancé des initiative d'éducation civique qui sollicitent la participation des jeunes. Par exemple, un organisme consultatif de jeunes associé au conseil municipal a été créé, et un modèle de service-apprentissage de « formation à la citoyenneté », où les étudiants appliquent des notions académiques à des questions civiques, sera lancé.

<sup>20</sup> *Ibid.*, page 62.

<sup>21</sup> Pour une analyse générale de la relation entre les habiletés des parents et celles de leurs enfants, voir R. Haveman et B. Wolfe, *Succeeding Generations and the Effects of Investment in Children*, Russell Sage Foundation, New York, 1994.

## **Respecter la culture et la langue**

Les gouvernements devraient prendre l'engagement de fournir des services d'alphabétisation et de formation dans les langues anglaise, française et autochtones. Dans la mesure du possible, les apprenants devraient avoir la possibilité de recevoir une éducation dans leur langue maternelle et les programmes d'études devraient tenir compte de la culture et des réalités de l'apprenant.

Tel qu'indiqué plus haut dans le présent document, l'UNESCO a adopté à l'égard de l'alphabétisation une approche qui tient compte de la culture. Cette approche insiste sur le fait que l'alphabétisation n'est pas uniforme. Elle est plutôt diversifiée sur les plans culturel et linguistique. À preuve les différents manuscrits ou alphabets, les différentes langues, les différents registres et genres, tels qu'ils sont appliqués à différentes pratiques sociales, et qui changent selon l'époque et le lieu<sup>22</sup>.

## **Solliciter la participation des intervenants**

Ce principe vise à assurer que des politiques aux niveaux national, provincial et local sont développées et mises en œuvre en consultant des apprenants et des éducateurs du milieu de l'alphabétisation, entre autres. Il est par ailleurs important de veiller à ce que dans le contexte de la population active et de l'apprentissage en milieu de travail, les employeurs et la main-d'œuvre soient sollicités.

## **Évaluer et présenter des rapports sur les résultats**

Comme le suggèrent les objectifs proposés, les futures enquêtes internationales sur l'alphabétisation et les compétences peuvent être des outils utiles pour apprécier le rendement et pour mesurer et évaluer les progrès accomplis en relation avec les objectifs établis. L'importance des évaluations quantitatives et qualitatives ne peut être surestimée.

En outre, l'alphabétisation a une grande portée et peut être mesurée d'autres façons. L'incidence de l'alphabétisation sur le régime politique peut être mesurée par la participation civique à l'aide d'indicateurs comme la participation politique aux niveaux 1 et 2, la participation électorale, la participation à des associations bénévoles, par exemple des partis politiques, des groupes confessionnels ou des associations de loisirs. Un deuxième domaine où, selon le rapport de l'ELCA, il serait utile de se concentrer à l'avenir, est celui du lien entre les niveaux d'alphabétisation et l'amélioration des résultats de santé, par exemple de passer d'une médecine curative à une médecine préventive, à une meilleure nutrition et à une diminution des incidents liés à la prise accidentelle de médicaments.

## **OBJECTIFS STRATÉGIQUES : LES ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE**

Le Comité estime que les étapes qui suivent sont les éléments essentiels au développement d'une Stratégie pancanadienne d'alphabétisation exhaustive. Elles sont énoncées à titre d'« objectifs stratégiques » et sont fondées sur les Principes proposés à la section précédente. Elles sont suggérées de façon séquentielle,

---

<sup>22</sup> Ibid. p. 8.

dans l'ordre général selon lequel elles seraient présentées, plutôt que par ordre de priorité.

Nombre de ces étapes ont été développées de façon détaillée dans le « Modèle logique » qui accompagne le Plan d'action national pour l'alphabétisation. Ces étapes sont suivies d'un astérisque (\*) et peuvent être consultées à l'Annexe 5.

### **Réunir l'information essentielle**

L'un des principaux éléments de la concrétisation de ces propositions est le développement d'une base d'information sur la capacité d'offrir des programmes d'alphabétisation et de perfectionnement des compétences essentielles par l'intermédiaire du milieu de travail, d'organismes sans but lucratif communautaires et d'établissements publics.

En outre, nous devons avoir une meilleure vue d'ensemble de la variété et de la diversité de la population d'apprenants (immigrants récemment établis, peuples autochtones, personnes handicapées, jeunes, personnes âgées, etc.), des endroits où ils se trouvent (régions rurale ou urbaine, grandes villes, régions éloignées) et de leur proximité par rapport aux endroits où les programmes d'études sont offerts.

Nous devons aussi calculer les coûts de la prestation de services d'alphabétisation. C'est là une question très complexe qui suppose de calculer le coût des progrès « par point » selon l'échelle de l'EIACA/EIAA. Le temps est également un facteur à considérer, parce que les apprenants ne prennent pas tous le même temps pour atteindre leurs objectifs, selon les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, les différents styles d'apprentissage et les difficultés auxquelles ils se heurtent.

### **Développer et transférer le savoir (recherche)\***

Cet objectif consiste à appuyer le développement et le transfert de la gamme de connaissances requises pour élargir notre compréhension des défis, des besoins et des solutions associés à l'alphabétisation des adultes et des familles. La recherche doit être claire et accessible, reliée aux réalités de la pratique de l'alphabétisation, et intégrée au développement de politiques, de programmes, de programmes éducatifs et de mécanismes de prestation futurs.

Une étroite collaboration avec les Centre du savoir du Conseil canadien de l'apprentissage (CCA) sera précieuse puisque chacun de ces centres effectuera une recherche sur les questions d'alphabétisation dans le cadre de son mandat.

### **Mettre en place un Système d'apprentissage pour adultes de qualité\***

Un système d'apprentissage pour adultes est constitué de lieux où les adultes peuvent se rendre pour améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture. Ces endroits sont notamment les salles de cours dans les écoles et les collèges, les milieux de travail où la formation est offerte sous forme d'enseignement par les pairs ou de séances de formation en petits groupes, les programmes d'alphabétisation communautaires offrant un tutorat individuel ou des séances de formation en petit groupe dans les agences de services sociaux, les bibliothèques

publiques, les cliniques et autres, de même que les endroits répondant à des besoins spéciaux, comme les prisons ou les refuges pour sans-abri.

On s'entend généralement sur l'importance de renforcer les capacités des systèmes d'alphabétisation et d'apprentissage pour adultes. Le Comité va plus loin en affirmant que nous devons mettre en place un système pancanadien de qualité supérieure pour la prestation de services d'alphabétisation/de perfectionnement des compétences essentielles pour adultes. Nous avons créé des systèmes efficaces, soit les études de la maternelle à la douzième année et les études postsecondaires. Le Canada a aussi besoin d'un système d'apprentissage pour adultes doté d'une solide infrastructure et d'un soutien financier soutenu.

Les systèmes d'assurance de la qualité en place au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, appelés *Adult Literacy Quality Mark* (Alphabétisation de qualité pour adultes) sont des formes volontaires d'assurance de la qualité qui méritent d'être examinées si le Canada veut aborder les questions de prestation de services de qualité.

Parallèlement, ce système doit être suffisamment souple pour accorder aux provinces et aux territoires, de même qu'aux collectivités locales, la possibilité de définir leurs propres besoins et solutions. Le Comité ne suggère pas simplement des ajouts à ce qui est présentement en place, mais bien un système qui viendrait renforcer et améliorer la prestation des services d'alphabétisation.

Un élément important à considérer est que d'expérience, nous savons que la « déclaration volontaire des apprenants » ne fonctionne pas. À l'heure actuelle, une grande part des services d'alphabétisation offerts se fonde sur l'espérance que l'apprenant ira à la recherche de la formation, plutôt que d'amener la formation à l'apprenant. Pour fonctionner avec succès, tout nouveau système devra être doté d'une composante de sensibilisation.

La politique du gouvernement du Québec sur l'éducation des adultes et l'éducation continue intègre un certain nombre de stratégies destinées à surmonter les obstacles à l'accessibilité, y compris aux services d'accueil et de référence, aux services d'orientation et d'accompagnement, à la formation en ligne à distance ainsi qu'à la formation spéciale pour les tuteurs et les enseignants qui doivent surmonter des barrières sociales et des difficultés d'apprentissage.

Le système proposé par le Comité devrait être conçu de façon à améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement en offrant une formation initiale, une certification des instructeurs en alphabétisation, une mise à niveau des compétences en cours d'emploi et un accès aux services de spécialistes, liés par exemples aux diverses formes de handicaps. Il est essentiel de veiller à ce que le système puisse répondre aux besoins des personnes ayant un handicap physique. Une attention particulière doit être accordée aux problèmes propres aux programmes destinés aux personnes sourdes et (ou) aveugles.

De plus en plus, on s'entend pour dire que l'on devrait garantir une prestation de services de qualité supérieure aux apprenants inscrits à des programmes d'alphabétisation pour adultes. Dans les pays à l'avant-garde, les programmes et le matériel axés sur les adultes, ainsi que la formation d'instructeurs à l'éducation des adultes, sont monnaie courante.

Il est également important de relier l'alphabétisation au développement d'autres compétences et connaissances, par exemple en veillant à intégrer une composante d'alphabétisation aux programmes de stages et de formation liée à l'emploi. La chose est aussi vraie pour le perfectionnement des compétences et des connaissances, qu'il soit officiel ou non. Nombreux sont les métiers auxquels est associé un vocabulaire spécialisé, lequel doit être enseigné en même temps que les compétences requises pour accomplir le travail de façon efficace et adéquate.

Nous avons besoin d'outils d'évaluation pour faciliter la sélection initiale des apprenants et pour mesurer leurs progrès. Ces types d'instruments devraient être mis à la disposition du public dans les bibliothèques, les centres de santé et les Centres Service Canada, de sorte que les apprenants éventuels puissent y avoir accès de façon sûre et confidentielle. C'est là une façon de réduire le stigmate rattaché à un faible niveau d'alphabétisation.

En dernier lieu, le système devrait être axé sur les résultats et ne pas être soutenu uniquement en fonction du nombre de personnes desservies. Il faut reconnaître que les capacités de lecture et d'écriture se perdent facilement. Des efforts doivent être déployés à long terme et il nous faut intégrer au système des façons d'encourager les gens à lire pendant toute leur vie. À cet effet, voir les suggestions sur les campagnes de sensibilisation du public.

### **Éliminer les obstacles à l'apprentissage et à l'inclusion sociale\***

Il est vrai que pour une foule de raisons, certains Canadiens ne peuvent pas, ou ne veulent pas, participer à des programmes d'alphabétisation. Nombre d'obstacles sont de nature personnelle, sociale, économique ou circonstancielle. Cette situation mène directement à la conclusion que la société doit éliminer les obstacles structurels qui empêchent les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation de contribuer à la société et à l'économie du Canada et d'en tirer parti.

Pour le gouvernement fédéral, cela suppose de créer un ensemble de politiques fédérales fondées sur la collaboration interministérielle pour appuyer l'inclusion sociale et l'accès à l'apprentissage. Cela suppose, par exemple, une collaboration entre certains ministères comme Citoyenneté et Immigration Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour assurer que les nouveaux arrivants au Canada possèdent les types de formation linguistique et d'alphabétisation dont ils ont besoin à leur arrivée au pays pour accélérer leur capacité à joindre la population active et pour s'intégrer à la société le plus rapidement possible. Il faut éliminer les obstacles qui existent entre la prestation de cours d'anglais et de français langue seconde et la prestation de services d'alphabétisation.

Une autre question doit être prise en compte dans ce contexte, et c'est celle de l'utilisation d'un « langage clair », non seulement pour les gens qui ont un faible niveau d'alphabétisation, mais aussi pour le public en général. Il est important que le public et les établissements privés, de même que les professions qui traitent directement avec le public, utilisent un langage facile à comprendre et sans jargon. Ainsi, lorsqu'on a observé qu'un nombre de gens moins élevé que prévu

s'inscrivaient au Supplément de revenu garanti, RHDC a procédé à une analyse de ses formulaires de demande et a remanié le langage utilisé de sorte qu'il soit inférieur au niveau 3 de l'EIAA, avec pour résultat une augmentation soudaine de 70 000 demandes. Cette expérience illustre bien le pouvoir d'un langage clair.

En dernier lieu, il y a la question du nombre croissant de personnes « illettrées » au Canada et dans le monde. Ce sont des gens qui sont capables de lire et d'écrire mais qui choisissent de ne pas le faire pour diverses raisons. Les influences de la culture populaire et l'utilisation de plus en plus intense des technologies à des fins de divertissement éloignent les gens, et en particulier les jeunes, des livres, des journaux et des périodiques. Leurs capacités de lecture et d'écriture pourraient, par conséquent, être compromises. Ce phénomène devra être étudié plus à fond, mais il demeure une question préoccupante.

### **Accorder un financement amélioré et soutenu**

Le Comité se préoccupe particulièrement du manque d'appui adéquat à une prestation de services soutenue et prévisible. Cette situation pose en particulier un problème dans le cas de la prestation de services communautaires et en milieu de travail, mais elle constitue aussi un problème pour les établissements publics comme les collèges qui, règle générale, n'obtiennent pas de financement pour les programmes de perfectionnement académique ou de perfectionnement des compétences essentielles.

À l'échelle du pays, on se préoccupe des effets négatifs du financement de projets sur le développement de programmes d'alphabétisation durables à long terme. Ce problème a été aggravé par une décision du gouvernement fédéral relative à des accords de contribution comme moyens d'accorder le financement. Pour les petits organismes communautaires, cette façon de faire s'est révélée être un fardeau administratif que plusieurs ne peuvent simplement pas assumer. On peut apprendre énormément de l'initiative américaine *Employment Zones / Enterprise Communities* (EZ/EC) qui, depuis 1994, a pris l'engagement d'accorder un financement sur dix ans aux bénéficiaires du programme. Au pays de Galles, un financement sur dix ans accordé à l'initiative « Communities First » est un autre exemple intéressant d'approche à long terme.

En dernier lieu, et c'est peut-être le point le plus important, le gouvernement fédéral devra commencer à participer au soutien accordé à la prestation directe de services d'alphabétisation. On peut faire un parallèle avec le soutien qu'accorde le gouvernement fédéral à l'éducation postsecondaire et à la recherche universitaire. Le Comité ne voit aucune raison inhérente ou constitutionnelle de ne pas faire de même dans le domaine de l'alphabétisation. C'est une simple question de volonté.

D'autres modèles de financement pourraient être explorés. La Suède a mis sur pied un certain nombre d'initiatives pour l'apprentissage des adultes. Parmi ces initiatives, une qui fonctionne bien est celle de la disponibilité de prêts étudiants (ou de bourses qui n'ont pas à être remboursées pour les personnes à faible revenu) qui sont offerts à peu près sans limite d'âge (depuis peu jusqu'à 60 ans) pour l'éducation. Ces prêts (ou bourses) permettent aux gens de suivre des programmes d'études plus longs, ce qui répond aux exigences du prêt étudiant.

On appuie également les cours et les programmes de plus courte durée comme les cercles d'études.

L'avantage de ce système est qu'il remet l'argent entre les mains de l'apprenant, qui peut décider où et quand il souhaite suivre des cours. Les fournisseurs de services peuvent ainsi adapter les programmes en fonction de la demande locale. Les ajustements relatifs à l'infrastructure sont par le fait même simplifiés. Comme les prêts exigent une preuve à l'effet que le cours est complété, les apprenants doivent passer un test avant qu'un diplôme ou un titre de compétence ne leur soit décerné à la fin de leurs études. Cela signifie que l'apprentissage est axé sur les résultats.

### **Promouvoir les partenariats \***

« L'alphabétisation se fait partout; l'alphabétisation se fait pour tous; l'alphabétisation est appuyée par tous ». Ce simple slogan décrit bien la raison pour laquelle les partenariats sont si essentiels à la concrétisation de la vision de l'alphabétisation et des objectifs proposés.

Le gouvernement fédéral a élaboré un modèle de partenariat solide et productif par l'intermédiaire des travaux du Secrétariat national à l'alphabétisation. Au fil des ans, et avec l'appui du SNA, des partenariats précieux ont été formés pour faire progresser des enjeux comme l'alphabétisation et la santé, l'alphabétisation et la justice pénale, l'alphabétisation familiale et l'alphabétisation en milieu de travail. Les partenariats avec les provinces et les territoires constituent la forme la plus importante de partenariat stratégique que doit mettre sur pied le gouvernement fédéral, et le SNA travaille de façon efficace avec les provinces et les territoires depuis de nombreuses années. Vous trouverez plus de détails sur ces partenariats à la section sur les Ententes ou accords fédéraux-provinciaux/territoriaux.

Les administrations locales sont aussi importantes, leur responsabilité à l'égard des ressources communautaires étant souvent essentielle aux activités des organismes d'alphabétisation communautaires. Les bibliothèques, aux niveaux national, provincial et local, sont d'importants partenaires des groupes d'alphabétisation à l'échelle du pays.

De toute évidence, les partenariats qui touchent les employeurs et le milieu du travail sont cruciaux pour l'avancement de l'alphabétisation en milieu de travail et au sein de la population active. Ces partenariats sont nécessaires pour assurer que les compétences sont transférables et que les apprenants subissent une transition en douceur entre les systèmes, tant officiels que non officiels. L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) sera un important aspect de ce genre de collaboration, tout comme le transfert et la reconnaissance des crédits.

Les partenariats ne sont pas toujours faciles à établir, de sorte qu'un soutien est requis pour aider les organismes et les groupes à établir des partenariats et à les conserver. Des partenariats diversifiés seront nécessaires. La stratégie pancanadienne devrait comprendre un *programme de sensibilisation et de promotion en matière de partenariats*. L'importance des partenariats pour faire

progresser les besoins en matière d'alphabétisation doit être comprise et le développement d'une gamme diversifiée de partenariats doit être encouragé.

### **Développer l'alphabétisation en milieu de travail**

Selon le Comité, le but visé par l'alphabétisation en milieu de travail est d'accroître la capacité des travailleurs canadiens. Le milieu de travail représente un lieu d'apprentissage important, en particulier pour ceux qui ont peu de temps à consacrer à ce genre d'activité à l'extérieur des heures de travail en raison de leurs engagements personnels ou familiaux ou qui n'ont pas les moyens de se déplacer sauf pour se rendre au travail.

Pour que l'apprentissage en milieu de travail soit une réussite, il doit être axé sur les besoins des travailleurs dans leurs divers rôles, que ce soit dans leur travail, leur syndicat et leur collectivité ou à la maison. Le travailleur joue de nombreux rôles tant dans son milieu de travail que dans sa vie personnelle. Une approche axée sur le travailleur répondra à ses besoins dans toutes les sphères de sa vie. En d'autres mots, il faut créer le genre d'expériences d'apprentissage qui habiliteront les participants aux programmes en milieu de travail à avoir plus de contrôle sur leur vie et sur leur travail. L'une des techniques efficaces utilisées au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suède consiste à nommer une personne – un représentant syndical comme l'a fait le R.-U. – qui agit à titre de « défenseur de l'apprentissage » pour les employés en s'assurant que leurs besoins en matière de formation sont déterminés et satisfaits.

Le gouvernement fédéral doit établir une collaboration avec les provinces et financer un système permettant de promouvoir, offrir et soutenir des programmes d'apprentissage pour les adultes en milieu de travail (dont l'alphabétisation, l'apprentissage du français ou de l'anglais comme la langue seconde [ALS/FLS], le développement des compétences essentielles, l'achèvement des études secondaires ou d'un programme d'études équivalent) dans un environnement favorisant l'équité et la qualité.

La stratégie devrait prévoir : une gouvernance mixte par les provinces et le milieu de travail, des périodes d'apprentissage rémunérées, et le soutien de tous les aspects de l'exécution de programmes pertinents axés sur les travailleurs. Elle doit également s'appuyer sur une fondation solide dans un système d'éducation publique de haute qualité et bien nanti en ressources à tous les niveaux et prévoir la participation d'organisations d'apprentissage sans but lucratif communautaires et syndicales.

Un des mécanismes particuliers que nous proposons d'envisager pour la mise en œuvre est l'établissement d'un prélèvement de formation qui s'inspire de la « Loi 90 » au Québec. La Loi vise à améliorer la qualité de la main-d'œuvre afin de promouvoir l'emploi et d'améliorer la capacité des travailleurs de se trouver un emploi et de s'adapter à leur milieu de travail, ainsi que d'accroître leur mobilité. En vertu de la Loi, toute entreprise ayant une masse salariale de plus d'un million de dollars doit investir un minimum de 1 % de sa masse salariale dans la formation de son personnel et déclarer le montant investi au ministère du Revenu. Tous les fonds non investis au cours d'une année civile doivent être transférés à un fonds national de promotion de la formation en entreprise.

Les entreprises ayant une masse salariale inférieure à un million de dollars peuvent obtenir des subventions annuelles provenant du fonds national pour réaliser des projets liés à la formation de leurs employés. Les priorités établies par le fonds sont la formation de base relative aux capacités de lecture, d'écriture, de calcul et aux compétences essentielles, la francisation, l'acquisition des compétences nécessaires pour répondre à de nouveaux besoins dans le milieu de travail et la formation relative à la gestion de la formation.

Beaucoup d'employeurs au Canada investissent volontairement des fonds bien supérieurs au 1 % obligatoire versé en vertu de la loi du Québec. Par exemple, le secteur manufacturier investit en moyenne 2,5 % dans la formation en milieu de travail. Le Comité propose que le gouvernement fédéral incite les employeurs à consacrer un minimum de 1 % de la masse salariale à la formation en milieu de travail en utilisant les moyens appropriés.

Parmi d'autres mécanismes envisagés, il pourrait y avoir une « assurance-formation » qui utiliserait des fonds prévus à la partie 1 de la *Loi sur l'assurance-emploi* et des programmes de « travail partagé avec des activités d'apprentissage ». Une formation en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles qui ferait partie des avantages sociaux offerts aux employés et des mesures de soutien données aux bénéficiaires de l'assurance-emploi serait une autre option. L'admissibilité à des congés de formation en vertu du Code canadien du travail devrait aussi être envisagée.

### **Améliorer l'alphabétisation familiale**

Il existe un nombre croissant de recherches qui concluent que l'alphabétisation commence dès la naissance et qu'elle est façonnée par les expériences d'un enfant dans les premières années de sa vie. Les enfants naissent dans un monde de langage. Ils sont immergés dans les mots de leurs parents, de leurs frères et sœurs et des personnes qui s'occupent d'eux. Leur langage se développe graduellement et naturellement au fur et à mesure qu'ils apprennent à répondre aux personnes qui les entourent. La plupart des enfants prononcent leurs premiers mots clairs durant leur deuxième année d'existence. À partir de ce moment, leur vocabulaire s'élargit très rapidement. L'alphabétisation commence dans un environnement familial<sup>23</sup>.

En plus d'être axée sur les enfants, l'alphabétisation familiale comporte un aspect intergénérationnel. Des membres de la famille de tous les âges y participent, de l'enfance au troisième âge, en passant par l'adolescence et l'âge adulte. Les programmes d'alphabétisation fournissent aux parents et aux dispensateurs de soins les connaissances dont ils ont besoin pour comprendre comment la littératie se développe. Ces programmes transmettent les compétences nécessaires pour offrir aux enfants un environnement d'apprentissage plus riche. Ils proposent également des stratégies parentales à appliquer dès les premiers mois de l'enfant, des possibilités pour les adultes d'accroître leurs capacités de lecture et d'écriture, et un soutien aux parents qui veulent aider leurs enfants dans leurs études. De plus, les programmes d'alphabétisation familiale sont généralement reconnus pour

---

<sup>23</sup> *Littératie et société du savoir*, Statistique Canada et Organisation de coopération et de développement économiques, Ottawa et Paris, 1997, pages 61 et 62.

faire appel à la participation directe des parents ou des dispensateurs de soins et à la participation directe ou indirecte des enfants.

Le succès des programmes d'alphabétisation familiale repose sur les forces des familles. Les programmes qui sont liés aux activités quotidiennes et qui vont au-delà de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture semblent réussir le mieux. Le manque d'aide en relation avec la garde des enfants, les coûts de transport, les conflits d'horaire et les problèmes d'accessibilité sont des exemples d'obstacles à la réussite des programmes d'alphabétisation familiale. C'est pourquoi ces programmes requièrent généralement des mécanismes de soutien complémentaire (garde d'enfants, transport, goûters santé) et une aide financière.

Il y a une vaste gamme de programmes d'alphabétisation familiale actifs au Canada. À l'aide de ressources convenables, il est possible d'adapter divers programmes de manière à satisfaire les besoins de presque tous les individus ou groupes. La plupart des programmes durent entre 10 et 25 heures, mais quelques-uns sont plus intensifs. Ces derniers, par exemple, peuvent mettre l'accent sur les besoins en lecture et en écriture de l'apprenant adulte. La plupart des programmes ciblent les parents et les dispensateurs de soins des enfants d'âge préscolaire, mais il y a un intérêt croissant pour les programmes spécialisés qui ciblent les parents et les dispensateurs de soins des enfants et des jeunes qui fréquentent l'école.

De nombreux facteurs sociaux et culturels influencent la façon dont l'alphabétisation est pratiquée à la maison et la mesure dans laquelle on l'utilise. Certains parents et dispensateurs de soins offrent consciemment à leur famille des occasions de développer leurs capacités de lecture et d'écriture, mais parfois cela se produit spontanément. Les activités liées à l'alphabétisation ont souvent lieu à la maison, mais il est possible que les parents aient besoin de soutien pour offrir à leurs enfants des activités complémentaires qui les préparent à l'école.

Les parents qui participent à des programmes d'alphabétisation familiale sont plus susceptibles...

- de participer à d'autres types de programmes d'alphabétisation des adultes;
- d'adopter une nouvelle attitude par rapport à l'éducation;
- de voir leur niveau de compétences essentielles augmenter;
- d'accroître leurs connaissances au sujet des options parentales et du développement de l'enfant et d'améliorer ainsi l'environnement d'apprentissage positif de leurs enfants;
- d'améliorer leur situation professionnelle et d'être plus satisfaits de leur emploi.

Les familles qui participent à des programmes d'alphabétisation...

- tendent à participer davantage aux activités de l'école, ce qui amène les enfants à obtenir de meilleurs résultats scolaires;
- établissent des liens différents entre eux, se rapprochent sur le plan affectif et affichent davantage de comportements d'alphabétisation à la maison.

La société profite de l'alphabétisation familiale parce que celle-ci...

- offre un appui aux enfants et aux jeunes pour qu'ils obtiennent de meilleurs résultats scolaires, ce qui contribue à rompre le cycle des désavantages dûs au manque d'instruction;
- a des répercussions positives sur la situation économique de la famille, ce qui contribue à améliorer la nutrition et la santé de ses membres;
- prépare les parents et les enfants à affronter les défis d'un marché international concurrentiel;
- contribue à l'établissement d'une société alphabétisée.

La création d'une stratégie globale d'alphabétisation familiale peut s'appuyer sur cinq axes stratégiques qui caractérisent l'approche du Comité : élaboration de politiques, recherche, mise en œuvre de programmes, formation et sensibilisation et promotion.

### **Sensibiliser davantage le public**

Le Comité croit que les efforts de sensibilisation du public seront importants en ce qui concerne les défis auxquels le Canada est confronté dans le domaine de l'alphabétisation. La promotion de la vision de l'alphabétisation qui est énoncée dans le présent document sera tout aussi importante, de même qu'une compréhension profonde de nos objectifs nationaux en matière d'alphabétisation pour la période de 2006 à 2016.

Le Comité croit qu'une campagne efficace devra être adaptée à un certain nombre de publics cibles. Il est convaincu qu'une telle campagne devrait faire ressortir la contribution positive que l'alphabétisation peut apporter aux collectivités, aux familles et aux personnes en prenant appui sur les forces des Canadiens. Au lieu de faire la guerre à de faibles capacités de lecture et d'écriture, nous voulons promouvoir les avantages qui découlent de l'acquisition et de l'utilisation de capacités de lecture et d'écriture.

Au cours des consultations tenues par la ministre d'État, nous avons reçu de nombreux appels nous proposant une campagne du style « ParticipAction » qui encouragerait les gens à lire, à faire la lecture à leurs enfants, à fréquenter leur bibliothèque locale et à lire pour le plaisir. Ce qu'il est important de retenir, c'est que les capacités de lecture et d'écriture acquises doivent être utilisées, sinon elles peuvent se perdre. Au Canada, la perte des capacités de lecture et d'écriture avec l'âge est plutôt accentuée par rapport à d'autres pays. C'est pourquoi nous devons encourager les activités reliées aux capacités de lecture, d'écriture et de calcul. Le Comité veut que les Canadiens soient des « lecteurs pour la vie ».

### **Élaborer des accords de partenariat avec les provinces et les territoires**

Selon tous les intervenants, on ne peut s'attaquer aux défis de l'alphabétisation au Canada que si les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble dans un partenariat ouvert, qui prévoit la participation d'autres secteurs de la société.

Pour faciliter ce processus, le Comité consultatif propose l'élaboration d'accords d'alphabétisation entre le fédéral et les provinces et territoires. Pour assurer

## VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

l'efficacité de ces accords, le Comité suggère qu'ils comportent certaines caractéristiques, dont voici la liste par ordre de priorité :

- Par le biais de ces accords, le gouvernement fédéral doit investir dans l'exécution directe de programmes d'alphabétisation en partenariat avec les provinces et les territoires.
- On devrait négocier des accords avec chaque province et territoire pour s'assurer que l'on répond pleinement aux besoins en alphabétisation de chaque administration.
- Les accords doivent respecter les politiques et les programmes en matière d'alphabétisation qui existent déjà dans chaque compétence provinciale ou territoriale. Comme la stratégie pancanadienne devrait pouvoir tenir compte des différences dans les systèmes provinciaux et territoriaux, on devrait rédiger les accords en ayant ce genre de partenariat en tête.
- Les principes énoncés dans le présent document devraient faire partie intégrante de ces accords.
- Des objectifs spécifiques des provinces et des territoires en matière d'alphabétisation tirés des objectifs pancanadiens recommandés par le Comité devraient faire partie de chaque entente.
- Les accords devraient définir clairement des points de référence, des indicateurs et des mécanismes pour rendre compte des dépenses engagées en vue d'atteindre les objectifs sur une période de dix ans et pour suivre les progrès réalisés. Le Comité recommande que l'on produise des rapports tous les trois ans.
- Les accords devraient prévoir des dispositions relatives à l'expansion des modes de prestations, lorsqu'il y en a, et à la création de la capacité, là où elle s'avère nécessaire pour atteindre les objectifs établis.
- Les accords devraient prévoir l'infrastructure nécessaire pour coordonner les programmes, former les formateurs, élaborer des programmes appropriés et offrir des formations sur place.
- Les accords devraient prévoir un financement global, stable, durable et à long terme si l'on veut atteindre les objectifs en matière d'alphabétisation. Le financement à court terme de projets s'est avéré inefficace dans le soutien à la cause de l'alphabétisation.
- Les dispositions en matière de financement que l'on négociera dans le cadre des accords devraient s'appuyer sur des besoins confirmés par des activités régulières de recherche et de collecte de données.
- Les accords devraient être conçus de manière à favoriser une action horizontale dans tous les niveaux de gouvernement. Ainsi, les questions d'alphabétisation qui touchent les Autochtones, les immigrants, les groupes visés par l'équité en matière d'emploi, les personnes handicapées, les jeunes, les personnes âgées et d'autres publics cibles peuvent être abordées de façon holistique par toutes les compétences et dans tous les programmes.

- Les accords devraient être conçus de manière à encourager et à soutenir l'élaboration de plans d'action et d'activités communautaires en alphabétisation qui soient axés sur les collectivités ou mis en œuvre à l'échelle locale (comme les initiatives sur les communautés d'apprentissage et les modèles urbains d'apprentissage) et qui favorisent la mise en place de contextes d'alphabétisation dans les familles, les collectivités et les milieux de travail.

### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Préparé par le Comité consultatif à l'intention de la ministre d'État au Développement des ressources humaines, le présent rapport explique les facteurs à l'origine du besoin d'élaborer une stratégie pancanadienne globale, la réponse du gouvernement à cette recommandation, l'importance de l'alphabétisation dans le programme du gouvernement et les résultats de trois rondes de consultations sur l'avenir de l'alphabétisation. Il fournit également un compte-rendu d'un premier examen des résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes de 2005, et il compare ces résultats à ceux de l'EIAA réalisée dix ans plus tôt.

À partir de cette information, le Comité a préparé un énoncé de vision pour indiquer ce que le Canada devrait s'efforcer d'accomplir en tant que société par l'élaboration d'une Stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation. Comme cet énoncé de vision définit une orientation générale, le Comité a formulé et expliqué un ensemble d'objectifs à réaliser au cours des dix prochaines années dans le domaine de l'alphabétisation au Canada. Ces objectifs devraient être intégrés à la Stratégie pancanadienne d'alphabétisation comme première étape de la réalisation de la vision.

Le Comité a ensuite défini sept principes directeurs sur lesquels la Stratégie devrait s'appuyer. Enfin, il a formulé un ensemble de résultats stratégiques, correspondant à dix actions à entreprendre pour rendre la Stratégie opérationnelle. Ensemble, ces actions forment le plan recommandé par le Comité pour la mise en œuvre de la Stratégie pancanadienne d'alphabétisation. L'obtention de ces résultats mettra le Canada en bonne position pour atteindre l'objectif central de l'énoncé de vision, qui est d'aller « Vers un Canada pleinement alphabétisé ».

En conséquence, le Comité recommande que :

1. le gouvernement du Canada adopte l'énoncé de vision proposé par le Comité à titre d'orientation stratégique à long terme pour une Stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation;
2. le gouvernement fédéral définisse un ensemble d'objectifs mesurables et réalisables pour les dix premières années de la Stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation, et envisage d'utiliser les objectifs proposés par le Comité consultatif;
3. l'on adopte un ensemble de principes pour documenter l'élaboration des politiques relatives à la Stratégie pancanadienne globale ainsi que sa structure

et sa mise en œuvre; il est essentiel de tenir compte de principes comme la nécessité de « mettre l'accent sur l'apprenant »;

4. le gouvernement fédéral négocie des « accords d'alphabétisation » bilatéraux avec chacune des provinces et chacun des territoires en fonction de l'ensemble des caractéristiques exposées dans le présent document;
5. le gouvernement fédéral renforce et élargisse le rôle du Secrétariat national à l'alphabétisation pour qu'il agisse comme son agent dans la négociation et la mise en œuvre des accords signés et que, grâce à ce rôle élargi, le Secrétariat soit responsable d'assurer la mise en place d'une politique horizontale et la coordination de programmes à l'échelle du gouvernement. Le SNA devrait être responsable d'assurer l'utilisation d'un « langage clair » dans l'ensemble de l'administration fédérale;
6. le gouvernement fédéral mette de l'avant les principes et pratiques d'alphabétisation dont il fait la promotion en demandant aux ministères et aux organismes d'utiliser un langage clair dans leurs communications avec le public; qu'il demande que l'on adopte une perspective d'alphabétisation dans l'élaboration des politiques dans tout l'appareil fédéral; qu'il renforce l'offre d'activités d'alphabétisation dans les prisons et dans les écoles des Premières nations; qu'il offre de la formation en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles aux employés de la fonction publique fédérale ayant besoin de mettre leurs compétences à jour;
7. le gouvernement fédéral, par le biais des accords signés et d'autres mécanismes pertinents, investisse dans la mise en œuvre directe de programmes d'alphabétisation;
8. par le biais des accords signés, le gouvernement fédéral travaille avec les provinces et les territoires à la mise sur pied d'un système cohérent d'apprentissage pour les adultes à l'échelle nationale;
9. les accords prévoient un financement global, stable et durable pour l'exécution à long terme des programmes d'alphabétisation, à l'appui des objectifs mentionnés précédemment dans ce domaine;
10. les accords soient conçus de manière à encourager et à soutenir l'élaboration de plans d'action et des activités communautaires en alphabétisation, qui soient axés sur les collectivités ou mis en œuvre à l'échelle locale (comme les initiatives sur les communautés d'apprentissage et les modèles urbains d'apprentissage) et qui favorisent la mise en place de contextes d'alphabétisation dans les familles, les collectivités et les milieux de travail;
11. les accords soient conçus de manière à favoriser une action horizontale dans tous les niveaux de gouvernement. Ainsi, les questions d'alphabétisation qui touchent les Autochtones, les immigrants, les groupes visés par l'équité en matière d'emploi, les personnes handicapées, les jeunes, les personnes âgées et d'autres publics cibles pourront être abordées de façon globale par toutes les administrations et dans tous les programmes;
12. les besoins en alphabétisation et en formation linguistique des immigrants au Canada soient une priorité dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation. On doit offrir aux

immigrants des cours dans l'une des langues officielles, dès leur arrivée au Canada, pour qu'ils puissent mettre les compétences qu'ils ont déjà au profit de l'économie canadienne et pour favoriser leur intégration dans la société. On doit affecter des ressources pour répondre aux besoins de formation des immigrants en matière d'alphabétisation et de formation linguistique pendant tout leur processus d'établissement;

13. le gouvernement du Canada recommande au Parlement de créer un Comité parlementaire permanent sur l'alphabétisation et les compétences essentielles, qui suivrait les progrès réalisés au pays dans l'atteinte des objectifs d'alphabétisation et qui fournirait aux parlementaires un mécanisme pour informer le public des progrès accomplis;
14. le gouvernement du Canada nomme un ministre responsable de l'alphabétisation et des compétences essentielles en créant un poste permanent au conseil des ministres;
15. le ministre responsable de l'alphabétisation sanctionne la création d'un Comité consultatif pancanadien en alphabétisation pour aider à la réalisation de la Stratégie pancanadienne d'alphabétisation, et qu'il fournisse à ce comité les ressources et les capacités dont il a besoin pour faire de la recherche, suivre les progrès réalisés et s'adjoindre la participation de nouveaux partenaires au besoin.

## Comité consultatif sur l'alphabétisation et les compétences essentielles

---

### GLOSSAIRE DE TERMES ET D'ACRONYMES

- Alphabétisation et compétences essentielles** : Pour les besoins du présent rapport, l'« alphabétisation et les compétences essentielles » englobent les capacités de lecture de textes, d'écriture, de calcul et d'utilisation de documents, ainsi que la communication orale, la capacité de travailler avec d'autres personnes, la capacité de raisonnement, la maîtrise de l'informatique et l'apprentissage continu.
- EIAA** **Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes** - Réalisée entre 1994 et 1998, l'EIAA concernait 20 pays. Le premier rapport, intitulé *Littératie, économie et société : résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, contenait des données sur le Canada, l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, la Pologne, la Suisse et les États-Unis. Des estimations supplémentaires concernant l'Irlande du Nord, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande ont paru dans le rapport intitulé *Littératie et société du savoir : Nouveaux résultats de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Des données sur 11 autres pays ont paru dans le rapport intitulé *La littératie à l'ère de l'information : Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes*. Des données de l'EIAA concernant le Canada ont été publiées dans un rapport distinct intitulé *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*.
- EIACA** **L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes**, réalisée en 2003, est la composante canadienne de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA).
- ELCA** **Enquête sur la littératie et les compétences des adultes**. Le 11 mai 2005, on a fait paraître les résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA). Le rapport présente un ensemble initial de constatations qui couvrent le Canada, les Bermudes, l'Italie, la Norvège, la Suisse, les États-Unis et l'État mexicain de Nuevo Leon.
- OCDE** **Organisation de coopération et de développement économiques**
- RHDCC** **Ressources humaines et Développement des compétences Canada**
- SAF/EAF** **Syndrome d'alcoolisme fœtal et Effets de l'alcoolisme fœtal**
- UNESCO** **Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

# VERS UN CANADA PLEINEMENT ALPHABÉTISÉ

---

## MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF

<p><b>Présidente :</b></p> <p><b>Wendy DesBrisay</b> Directrice générale Movement for Canadian Literacy</p>	<p><b>Vice-présidente :</b></p> <p><b>Luce Lapierre</b> Directrice générale Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français</p>
<p><b>Marcia Aronson</b> Chef de service, Services aux adultes et d'orientation de lecture Bibliothèque publique d'Ottawa</p> <p><b>Denis Bélanger</b> Directeur adjoint Comité de la formation de base en entreprise de la TRÉAQFP</p> <p><b>Terry Anne Boyles,</b> Vice-présidente Association des collèges communautaires du Canada</p> <p><b>Christine Featherstone</b> Présidente Fondation pour l'alphabétisation ABC CANADA</p> <p><b>Ron Faris</b> Président, Golden Horizon Ventures</p> <p><b>E. Priscilla George/Ningwakwe</b> Directrice générale National Indigenous Literacy Association</p> <p><b>Gay Hamilton</b> Directrice générale Laubach Literacy of Canada, Bureau national</p> <p><b>Yvon Laberge</b> Directeur général Eduk, Organisation francophone en alphabétisation</p>	<p><b>Tamara Levine</b> Coordonnatrice des programmes d'alphabétisation Congrès du travail du Canada, Bureau national</p> <p><b>Kimberly Moreside</b> Coordonnatrice Association des femmes autochtones des T.N.-O.</p> <p><b>Catherine O'Bryan</b> Directrice générale Prince Edward Island Literacy Alliance</p> <p><b>John O'Leary</b> Président, Collège Frontière</p> <p><b>Charles Ramsey</b> Directeur général Base de données en alphabétisation des adultes</p> <p><b>Lynda Richards</b> Coordonnatrice des apprenants Saskatchewan Literacy Network</p> <p><b>Nadine Sookermany</b> Coordonnatrice communautaire en alphabétisation Parkdale Project Read</p> <p><b>Bill Stirling</b> Vice-président Manufacturiers et Exportateurs du Canada Division de Terre-Neuve-et-Labrador</p> <p><b>Margaret Sutherland, Coordonnatrice à l'alphabétisation</b> Columbia Basin Alliance for Literacy</p>

Ce rapport a été rédigé par **James E. Page** au nom du Comité